

L'EXPRESS
soutient
Ghaza



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / SAMEDI 27 AVRIL 2024 // N°800 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

EN SOLIDARITÉ AVEC GHAZA
**RÉVOLTE DANS
LES CAMPUS
UNIVERSITAIRES
AMÉRICAINS**

Lire en page 4



FESTIVAL DU FILM
MÉDITERRANÉEN
D'ANNABA

**LE FILM «BEN M'HIDI»
CONQUIERT
LE PUBLIC**

Lire en page 16



POUR PRÉVENIR LES CRISES
SANITAIRES

**LE PROFESSEUR
SANHADJI INSISTE
SUR L'UTILISATION
DE L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE**

Lire en page 5



DROIT DU PEUPLE PALESTINIEN, SOMMET DE TUNIS,
RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES...

ATTAF ABORDE LES GRANDS DOSSIERS DE L'HEURE

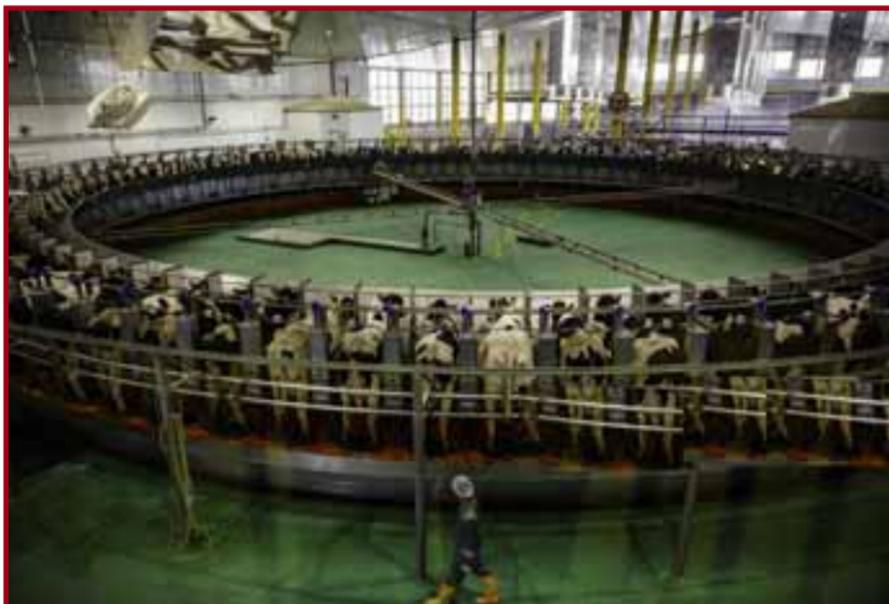
Lire en page 3



L'ALGÉRIE ÉTABLIT UN PARTENARIAT
AVEC UNE ENTREPRISE QATARIE DE
TAILLE MONDIALE

**DES PRODUITS
LACTÉS DANS
LE DÉSERT**

Lire en page 6





VISA POUR LE HADJ 2024 : DATE BUTOIR, LE 29 AVRIL



L'Office national du Hadj et de la Omra (ONPO) a annoncé jeudi la date butoir pour la délivrance d'un visa pour le Hadj. Le délai a été fixé au lundi 29 avril prochain, précise la même source.

L'ONPO a informé également les candidats au pèlerinage de la nécessité d'accomplir toutes les formalités « organisationnelles et sanitaires » avant cette date.

PÂQUE JUIVE :

AL QODS : 700 COLONS ISRAËLIENS PRENNENT D'ASSAUT AL-AQSA

Au moins 700 colons israéliens ont pris d'assaut, jeudi matin, la mosquée Al-Aqsa, au centre de la ville occupée, au troisième jour de la « Pâque juive ».

Le Département des dotations islamiques de Jérusalem a déclaré dans un communiqué : « Jusqu'à présent, 700 extrémistes ont pris d'assaut la mosquée bénie d'Al-Aqsa, en groupes successifs et provocateurs. » Le Département des dotations a ajouté que le raid s'inscrivait également dans le cadre de « mesures et restrictions strictes à l'entrée des fidèles (musulmans)

par la police d'occupation ». Depuis le premier jour de la Pâque juive, qui a commencé mardi et se poursuivra pendant une semaine, des centaines de colons ont pris d'assaut quotidiennement la mosquée Al-Aqsa, sous une forte surveillance policière. De vives tensions règnent dans toute la vieille ville de Jérusalem. Environ 704 colons ont pris d'assaut Al-Aqsa mercredi. Des groupes d'extrême droite israéliens ont déjà appelé à des incursions massives dans la mosquée à l'occasion de la «Pâque».

RUSSIE : ARRESTATION SPECTACULAIRE D'UN MINISTRE ADJOINT DE LA DÉFENSE POUR CORRUPTION

Timour Ivanov était connu pour son style de vie dispendieux, alors que la population russe doit se serrer la ceinture en temps de guerre. Il pourrait s'agir d'un avertissement adressé au ministre de la défense, sur fond d'offensive laborieuse en Ukraine.

Le glaive du Kremlin s'abat rarement sur un responsable militaire de très haut rang en exercice. Spectaculaire, l'arrestation du vice-ministre russe de la défense, Timour Ivanov, mardi 23 avril, a jeté un froid derrière les hauts murs du ministère, quai Frounzenskaïa, à Mos-

cou. Elle intervient dans un contexte de l'offensive russe en Ukraine et d'un possible remaniement ministériel attendu à partir du 7 mai, date de l'investiture de Vladimir Poutine pour son cinquième mandat. Cette poursuite judiciaire sans précédent depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, il y a deux ans et deux mois, est analysée par plusieurs experts des affaires russes, comme étant ou pouvant être l'expression d'un avertissement essor du chef de l'Etat envers son ministre de la défense, Sergueï Choïgou, en poste depuis 2012.

4^E ÉDITION DU FESTIVAL DU CINÉMA MÉDITERRANÉEN À ANNABA L'ACTRICE ET CHANTEUSE ESPAGNOLE ITIZAR ITUNO EN ROBE TRADITIONNELLE ALGÉRIENNE



L'actrice et chanteuse espagnole était à Annaba en ouverture de la 4^e édition du Festival du cinéma méditerranéen, lequel se déroule cette année à Annaba.

Itizar Ituño Martínez, actrice et chanteuse espagnole, est connue mondialement pour son rôle de l'inspectrice Raquel « Lisbonne » Murillo dans la série La Casa de papel.

En octobre 2020, elle apparaît dans le deuxième épisode de la saison 2 de l'émission Mask Singer sur TF1 (en France), en tant que « star internationale ».

Elle y joue le rôle de la Ballerine et interprète la chanson Million Reasons de Lady Gaga.

L'actrice espagnole Itizar Ituno a porté une robe traditionnelle algérienne

lors de la cérémonie d'ouverture de la quatrième édition du Festival du cinéma méditerranéen à Annaba.

Elle a également porté un keffieh palestinien alors qu'elle montait sur scène pour être honorée, exprimant son soutien au peuple palestinien et condamnant le génocide que lui fait subir l'occupation sioniste.

MATCH DE FOOTBALL DE BIENFAISANCE LE « PETIT PONT » DE DIOUF MAL DIGÉRÉ PAR LE PRÉSIDENT FRANÇAIS MACRON

N'ayant apparemment pas admis qu'on lui mette un petit pont, le président français Emmanuel Macron a réagi au sublime geste technique de la star du football sénégalais El-Hadji Diouf en le taclant lors d'un match de bienfaisance disputé près de Paris, ce mercredi soir.

Mercredi soir, le Variétés Club de France a joué un match de bienfaisance contre une équipe de célébrités à Plaisir, près de Paris. Le but était de collecter des fonds pour les Pièces Jaunes, avec Didier Deschamps et Brigitte Macron en tant que représentants. Au total, 57 500€ ont été rassemblés lors de cet événement, où le Variétés Club de

France a remporté une victoire écrasante de 5 à 2. Un match où les regards se sont notamment braqués sur Emmanuel Macron, le président de République, qui était aligné aux côtés de nombreuses stars de la planète football comme Didier Drogba, Eden Hazard ou Robert Pires, a rapporté Onze Mondial. Le président français, qui a été décisif en transformant un penalty, a néanmoins montré également qu'il pouvait se montrer hargneux balle au pied. El-Hadji Diouf peut en témoigner, l'international sénégalais ayant eu le malheur d'infliger un petit pont au président français, qui a répliqué avec un tackle retard bien appuyé.

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE VISANT SON ÉPOUSE

PEDRO SÁNCHEZ PENSE À DÉMISSIONNER...

Pedro Sánchez a annoncé en fin de semaine, à la surprise générale, « réfléchir » à une démission après l'ouverture d'une enquête contre son épouse pour trafic d'influence et corruption, fruit selon lui d'une campagne de déstabilisation orchestrée par l'opposition de droite, selon Le Monde. « J'ai besoin de m'arrêter et de réfléchir » afin de décider « si je dois continuer à être à la tête du gouvernement ou si je dois renoncer à cet honneur », a écrit le responsable socialiste dans une lettre publiée sur le réseau social X. Le chef du gouvernement espagnol, au pouvoir depuis

2018, a précisé qu'il annoncerait sa décision lundi devant la presse et qu'il suspendrait ses activités d'ici là. Cette enquête préliminaire, placée sous le sceau du « secret de l'instruction », vise son épouse Begoña Gómez. Elle a été ouverte le 16 avril après une plainte de l'association « Manos limpias » (Mains propres), a annoncé le tribunal supérieur de justice de Madrid. Ce collectif, à l'origine de plusieurs procédures judiciaires ces dernières années, est considéré comme proche de l'extrême droite. Selon le média en ligne El Confidencial, qui a révélé l'information,

cette enquête porte notamment sur les liens noués par Begoña Gómez avec le groupe de tourisme Globalia, propriétaire de la compagnie aérienne Air Europa, au moment où cette dernière était en pourparlers avec le gouvernement pour obtenir des aides publiques durant la pandémie de Covid. À l'époque, Begoña Gomez dirigeait IE Africa Center, une fondation liée à l'école de commerce madrilène IE University, poste qu'elle a quitté en 2022. Or, IE Africa Centre avait « signé un accord de parrainage avec Globalia en 2020 », écrit El Confidencial, selon qui

Begoña Gomez aurait participé à « une réunion privée avec son P-DG Javier Hidalgo à l'époque où Globalia négociait son plan de sauvetage ». Ce plan a permis à Air Europa de toucher, en novembre 2020, 475 millions d'euros, émis d'un fonds de 10 milliards destiné à soutenir les entreprises stratégiques en difficulté à cause de la crise sanitaire.

La compagnie espagnole a été la première entreprise à bénéficier de ce fonds. Mais des dizaines d'autres ont suivi, dont plusieurs transporteurs aériens (Iberia, Vueling, Volotea...).

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

DROIT DU PEUPLE PALESTINIEN, SOMMET DE TUNIS,
RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES...

Attaf aborde les grands dossiers de l'heure

Le ministre des Affaires étrangères a fait observer que la région du Maghreb arabe « compte des dossiers qui font l'actualité internationale, comme le dossier libyen et celui de la région sahélo-saharienne », regrettant que « tous les pays s'immiscent dans ces dossiers, sauf ceux de la région, qui sont pourtant les premiers concernés ».

L'Algérie a fait part de sa détermination à poursuivre ses efforts au Conseil de sécurité de l'ONU pour un « cessez-le-feu immédiat et permanent dans la bande de Gaza ». « La situation tragique dans la bande de Gaza et la cause palestinienne, en général, demeurent en tête de nos priorités au Conseil de sécurité des Nations unies, où nous continuerons de faire pression pour imposer un cessez-le-feu immédiat et permanent, faciliter les efforts humanitaires sans condition ni restriction et assurer la protection des civils palestiniens », a affirmé le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf. Ayant reçu, mardi à Alger, la présidente du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Mirjana Spoljaric Egger, il a également souligné la détermination de son pays à soutenir le droit du peuple palestinien à un Etat souverain et indépendant. « L'Algérie continuera aussi de rappeler la nécessité impérieuse de soutenir le droit historique et inaliénable du peuple palestinien à l'établissement de son Etat souverain et indépendant », a-t-il soutenu. Selon lui, « c'est le seul moyen d'assurer une paix et une stabilité durables au Moyen-Orient ». L'Algérie a soumis, jeudi 18 avril, un projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'Etat de Palestine comme membre à part entière de l'ONU. La résolution a été rejetée suite au veto des États-Unis d'Amérique. Concernant l'action du CICR, le ministre algérien a rassuré Mirjana Spoljaric Egger que son organisation « peut compter sur la voix de l'Algérie au Conseil de sécurité pour défendre avec force sa mission humanitaire en tant



qu'organisation indépendante, neutre et impartiale ». Ahmed Attaf a salué, au passage, « les efforts des équipes du CICR dans la bande de Gaza, dans les territoires palestiniens occupés, où elles continuent de fournir des soins de santé de base et d'autres services vitaux dans des circonstances très difficiles ».

SOMMET ALGÉRIE-TUNISIE-LIBYE : UNE RÉUSSITE

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a, pour ce qui est de la coopération maghrébine, affirmé que la première Réunion consultative ayant regroupé, à Tunis, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le président tunisien, M. Kais Saïed, et le président du Conseil présidentiel libyen, M. Mohamed Younes El-Menfi, était une « réussite », assurant qu'elle n'était motivée par aucune conjoncture particulière et qu'elle n'était pas une alternative à l'Union du Maghreb arabe (UMA). Lors d'une rencontre avec les représentants de la presse nationale pour passer en revue les efforts diploma-

tiques de l'Algérie concernant plusieurs dossiers et questions d'actualité, Attaf a affirmé que la Réunion consultative entre les trois dirigeants à Tunis "n'est dirigée contre aucune partie", assurant que l'Union du Maghreb arabe demeurerait "un projet et un objectif historique" et que la porte des consultations restait "ouverte à tous si l'intention et la volonté politiques sont réunies". Et de préciser que le président de la République "a envisagé cette initiative depuis longtemps et l'a évoquée avec les dirigeants des pays du Maghreb arabe et leurs ministres des Affaires étrangères lors de leurs différentes visites dans notre pays", faisant remarquer que "l'Afrique du Nord et le Maghreb arabe sont pratiquement la seule région au monde dépourvue d'un mécanisme de consultation régulière et périodique entre les pays de cet espace". C'est pourquoi "le président de la République a toujours insisté sur la création d'un mécanisme pour combler ce vide et faire entendre la voix de la région dans tous les fora internationaux et régionaux", a-t-il expliqué.

Aucun problème dans les relations algéro-françaises

La région du Maghreb arabe "compte des dossiers qui font l'actualité internationale, comme le dossier libyen et celui de la région sahélo-saharienne", a-t-il dit, regrettant que "tous les pays s'immiscent dans ces dossiers, sauf ceux de la région, qui sont pourtant les premiers concernés". "L'Algérie, en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, doit connaître les points de vue des frères sur plusieurs dossiers à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, notamment ceux en lien direct avec les pays du Maghreb arabe", a soutenu le ministre, soulignant que "la coordination avec les pays frères dans la région est prioritaire, l'Algérie les considérant comme les enfants d'une même famille". Le ministre des Affaires étrangères a, par ailleurs, affirmé qu'il n'y a aucun problème dans les relations algéro-françaises », rappelant qu'« une rencontre est prévue bientôt avec son homologue français en prévision des prochaines échéances bilatérales ».

I.M.Amine

TOUT EN ENCENSANT
LES EFFORTS
DE LA DIPLOMATIE
ALGÉRIENNE,
CHANEGRIHA AFFIRME :

**«LA PUISSANCE
MILITAIRE
DEMEURERA
L'OPTION
PRINCIPALE POUR
LES ÉTATS...»**

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé les travaux de la 17^e session du Conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de Guerre, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Le Général d'Armée a présidé les travaux du Conseil d'orientation de l'Ecole, où il a prononcé une allocution d'orientation, à travers laquelle il a souligné que « la duplicité vis-à-vis des questions en jeu et le triomphe de la logique de la force et des intérêts nationaux sur les principes de la paix mondiale et de la coexistence pacifique entre les nations, ont conduit à l'échec des instances onusienne et internationales en matière de concrétisation de la paix mondiale et l'empêchement des guerres ».

« Cette nouvelle réalité internationale nous a montré, au-delà de tout doute raisonnable, que la puissance militaire demeurera l'option principale pour les Etats pour défendre leur terre, ainsi que leur droit de vivre en sécurité et leur droit à la souveraineté. Elle a, également, démontré que les modes opératoires militaires classiques restent un choix viable, malgré l'apparition de formes de guerre, à l'exemple des guerres hybrides, et l'orientation vers l'introduction d'autres outils qui viennent révolutionner le domaine militaire, à l'instar de l'intelligence artificielle ». Pointant le curseur sur le nouvel environnement stratégique, le Général d'Armée a confirmé l'échec des instances onusienne et internationales en termes de concrétisation de la paix mondiale et d'empêchement des guerres, et ce, pour différentes raisons, dont les plus importantes résident dans la duplicité vis-à-vis des questions en jeu et le triomphe de la logique de la force et des intérêts nationaux étroits sur les principes de la paix mondiale et de la coexistence pacifique entre les nations ».

Dans ce cadre, le Général d'Armée « a salué les succès de la diplomatie algérienne et sa contribution à la résolution pacifique des conflits, ainsi que son rôle constant dans la défense du droit des peuples colonisés à disposer d'eux-mêmes ». « A ce titre, il faut saluer la contribution diplomatique algérienne, sa sage politique étrangère, sa grande expérience dans la résolution pacifique des conflits, son rôle constant dans la défense du droit des peuples colonisés à disposer d'eux-mêmes et son appel fervent à l'instauration d'un ordre mondial plus humain et plus équitable, en concordance avec les textes internationaux pertinents », a-t-il soutenu.

I.Med

AMAR BENDJAMA, REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ALGÉRIE AUPRÈS DE L'ONU :

«Le groupe des A3+ est préoccupé par la situation en Syrie»

La Mission permanente de l'Algérie auprès de l'ONU, intervenant au nom du groupe des A3+ (Algérie, Guyana, Mozambique, Sierra Leone), a exprimé jeudi l'inquiétude de ce groupe quant à la situation qui prévaut en Syrie. « La situation en Syrie demeure une préoccupation majeure pour les A3+ », a indiqué le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama. Dans la déclaration lue par le représentant de l'Algérie, le groupe a fait part de son « profond regret » quant à l'escalade

de violence qu'a connue récemment la Syrie, évoquant notamment de « nombreux incidents rapportés durant les dernières semaines, particulièrement dans le nord » de ce pays.

Il s'est dit également « préoccupé par les violations commises contre la souveraineté de la Syrie », condamnant ces agressions qui « sapent la paix et la sécurité régionales » et appelant au « respect total de la souveraineté de la Syrie et de son intégrité territoriale ». Les A3+ appellent, en outre, « toutes les parties » à faire preu-

ve de retenue « afin d'éviter un embrasement régional », affirmant leur conviction que la solution à la crise syrienne « ne peut être que politique ».

Cette solution, ajoutent-ils, devrait nécessairement « garantir la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie en accord avec la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité et devrait être basée sur un processus politique inclusif sous une direction syrienne ».

I.M.A.

IL A ÉTÉ REÇU PAR LE CHEF DE L'ÉTAT

M. Greg Fergus : «Œuvrons au renforcement des relations bilatérales»

M. Fergus a indiqué avoir évoqué avec le président de la République le rôle de la communauté algérienne établie au Canada, de par sa «culture et sa créativité, soulignant que sa visite en Algérie lui a permis de rencontrer des responsables politiques, des hommes d'affaires, des universitaires, des chercheurs académiques...



raux vont dans le sens de renforcer davantage les relations bilatérales». M. Fergus a indiqué avoir évoqué avec le prési-

dent de la République le rôle de la communauté algérienne établie au Canada, de par sa «culture et sa créativité». Et de poursuivre que sa visite en Algérie lui a permis de «rencontrer des responsables politiques, des hommes d'affaires, des universitaires, des chercheurs académiques et des représentants de la société civile qui œuvrent ensemble pour l'édification et le bien-être de l'Algérie». M. Fergus a également exprimé sa «profonde émotion» lorsqu'il s'est rendu, la matinée, au Sanctuaire du Martyr où il a déposé une gerbe de fleurs à la mémoire «des martyrs qui se sont sacrifiés pour l'indépendance de ce grand pays». Y. S.

C'EST LE PREMIER PAYS ARABE SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Algérie aux commandes de l'Union postale universelle

La Coopérative EMS de l'Union postale universelle vient de tenir son assemblée générale à Berne, Suisse. AG a nommé l'Algérie à la présidence du Conseil d'administration de la Coopérative EMS. C'est ce qu'a annoncé, jeudi, un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications. Il y est souligné : «Suite à l'Assemblée générale de la Coopérative EMS de l'Union postale universelle, tenue à Berne (Suisse), le représentant de l'Algérie, M. Nabil Bensissaid, Directeur général d'EMS Champion Post Algeria, a été

nommé à l'unanimité en tant que nouveau président du Conseil d'administration de la Coopérative EMS de l'UPU». Cette instance comprend des représentants du Japon, de la Chine, des Etats-Unis, de Singapour, du Canada, de la Roumanie, des Pays-Bas et du Sénégal. Le représentant de l'Algérie avait auparavant été élu membre du Conseil d'administration de la Coopérative EMS, devenant ainsi le premier représentant d'un pays arabe au sein de ce conseil. Dans le cadre de sa présidence du Conseil d'administration de la Coopérative EMS de

l'UPU, le représentant de l'Algérie sera «chargé de définir et de gérer le programme stratégique de la coopérative, conformément aux exigences économiques des pays membres, en sus d'accélérer le rythme de croissance dans d'autres domaines économiques via les plateformes numériques du courrier express». L'UPU est la deuxième plus ancienne organisation mondiale relevant des Nations Unies. Sa coopérative spécialisée dans le courrier express compte 175 pays, rappelle le communiqué Y.B.

EN SOLIDARITÉ AVEC GHAZA

Révolte dans les campus universitaires américains

La tension règne depuis quelques jours dans les universités américaines, où se sont multipliées les manifestations contre la guerre sioniste dans la bande de Ghaza, et des centaines de personnes ont été arrêtées alors que la police anti-émeute affronte des étudiants en colère. De Los Angeles à New York, en passant par Austin, Boston, Chicago et Atlanta, le mouvement étudiant américain de soutien aux Palestiniens s'étend, alors que des manifestations sont organisées dans plusieurs universités américaines de prestige international, comme Harvard, Yale, Columbia et Princeton. Depuis des jours, les scènes se répètent dans différentes régions du pays, alors que des étudiants installent des tentes dans leurs universités pour dénoncer le soutien militaire apporté par les États-Unis à l'entité sioniste et la situation humanitaire à Ghaza. La police anti-émeute s'emploie souvent à les évacuer à la demande de l'administration universitaire. Mercredi dernier, plus d'une centaine de manifestants ont

été arrêtés près de l'Emerson College de Boston. À des milliers de kilomètres de là, des étudiants de l'Université du Texas à Austin ont été arrêtés par les forces de sécurité à cheval. L'Université Emory à Atlanta a déclaré que la police avait arrêté 28 personnes sur son campus après que des manifestants aient commencé à installer des tentes pour tenter d'imiter le symbole du mouvement actuel à l'Université de Columbia et ailleurs. Au total, les autorités ont arrêté ces derniers jours près de 550 personnes issues de grandes universités américaines dans le cadre de manifestations contre la guerre à Ghaza, selon les statistiques de la presse. Les administrations universitaires ont déclaré que les manifestations n'étaient souvent pas autorisées et ont donc appelé la police à les disperser. Dans le même contexte, jeudi matin, la police a expulsé des étudiants de l'université Emory d'Atlanta, dans le sud des États-Unis. La police d'Atlanta a reconnu dans un communiqué avoir utilisé des «pro-

duits chimiques irritants» pour faire face à la «violence» de certains manifestants. Malgré cela, le mouvement universitaire a connu une expansion jeudi matin, un nouveau camp s'est installé sur le campus de l'université George Washington, dans la capitale, où une manifestation était prévue. Les procureurs ont abandonné, Avant-hier, les charges retenues contre 46 des 60 personnes détenues à l'Université du Texas, attribuant cette décision à des «lacunes dans les déclarations de cause probable». En Colombie, épice du mouvement de protestation, les responsables universitaires sont parvenus à une impasse avec

les étudiants à propos de la suppression d'un camp créé il y a deux semaines pour protester contre l'attaque sioniste sur Ghaza. L'administration a donné jusqu'à vendredi aux manifestants étudiants pour parvenir à un accord. Le même jour, l'Université de Californie du Sud a annoncé l'annulation de la principale cérémonie de remise des diplômes de cette année, une semaine après l'annulation du discours de remise des diplômes qui devait être prononcé par une étudiante musulmane, qui a attribué l'action contre elle à la haine anti-palestinienne. Selon un avis publié sur le site Internet de l'université, les nouvelles mesures de

sécurité mises en œuvre cette année, telles que des contrôles supplémentaires, augmenteront «considérablement» le temps nécessaire à l'entrée des invités. «En conséquence, nous ne serons pas en mesure d'organiser la principale cérémonie de remise des diplômes qui invite généralement 65 000 étudiants, leurs familles et amis sur le campus en même temps», indique l'avis. L'université UCS de Los Angeles, où 93 personnes ont été arrêtées, a annoncé avoir officiellement annulé la principale cérémonie de remise des diplômes de cette année en raison de «nouvelles mesures de sécurité». M.H.

Ghaza : le bilan de l'agression sioniste s'élève à 34 356 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 34 356 martyrs et 77 368 blessés depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué hier les autorités palestiniennes de la Santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 5 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande

de Ghaza, faisant 51 martyrs et 75 blessés. Les autorités palestiniennes de la Santé ont également indiqué que nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

RÉVISION DE DOCUMENTS NE REFLÉTANT PLUS L'ÉTAT RÉEL

Faid annonce le renouvellement du cadastre des terrains

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a annoncé, avant-hier, que des préparatifs étaient en cours pour le renouvellement du cadastre des zones dont les documents cadastraux ne reflètent plus l'état réel.

Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, le ministre a souligné "qu'il sera procédé à la réalisation du projet de révision des précédentes opérations de cadastre, dès la promulgation des textes réglementaires" y afférents. Ceci intervient après "la décision prise par le Premier ministre, en vertu de la directive N 181 du 17 mai 2022, de renouveler le cadastre des zones, dont les documents cadastraux ne reflètent plus l'état réel", selon le ministre, rappelant que l'objectif du cadastre est d'assainir la situation juridique des propriétés, à l'effet de permettre à toute partie exerçant le droit de propriété ou la possession légale d'obtenir le registre foncier constituant le titre de propriété. Quant à l'enregistrement des biens immobiliers dans un compte anonyme ou ce qui est communément appelé "compte des propriétés non réclamées" lors des opérations d'établissement du cadastre général, le ministre a indiqué que le taux national varie entre 7 et 9%, soulignant que



ces biens sont déterminés sans enquête, en raison de l'absence du propriétaire ou du détenteur. Le ministre dira aussi que ces biens sont classés en attendant leur revendication par les ayants-droit. Les opérations de régularisation sont prises en charge quand les réclamations sont appuyées par des titres de propriété publiés à la conservation foncière, de titres non publiés ou d'un titre coutu-

mier, a souligné Faid, ajoutant qu'il était possible d'introduire une demande de régularisation sur la base de la pratique de détention effective. Répondant à une question sur les exonérations douanières prévues par la loi de finances de 2021 en faveur des voitures électriques, ainsi que la possibilité de revoir les taux de dédouanement, en tenant compte des spécificités des régions du pays et des utilisa-

teurs de véhicules utilitaires, Faid a expliqué que "le code des douanes en vigueur stipule qu'à l'exception des zones franches, les lois et réglementations douanières sont appliquées de manière uniforme sur l'ensemble du territoire douanier, ce qui est incompatible avec la possibilité d'imposer des droits douaniers basés sur le critère Zone géographique".

R.S.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Un programme national global de modernisation et de développement des réseaux

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a évoqué, jeudi dernier, le lancement d'un programme global de modernisation et de développement des réseaux ferroviaires, susceptible d'augmenter la vitesse des trains et de réduire la durée des dessertes. Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, Zahana a souligné que dans le cadre de l'intérêt particulier accordé par l'Etat à la modernisation et au développement des réseaux ferroviaires, la

Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a obtenu, au titre de l'exercice financier 2023-2024, les affectations financières nécessaires pour assurer la maintenance des structures de base des réseaux ferroviaires. Le ministre a annoncé le lancement d'un programme global "urgent" de recensement et de traitement des points noirs au niveau des réseaux ferroviaires, en vue d'augmenter la vitesse des trains, de réduire la durée des dessertes, et d'accroître leur nombre. Les

appels d'offres pour le choix des maîtres-d'oeuvre ont été lancés, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, et par souci de réduire les accidents de la route, le ministre a affirmé que son département aspirait "à élaborer une feuille de route, dans les prochains jours, pour sensibiliser les opérateurs dans le domaine du transport urbain de personnes et marchandises, aux risques des accidents, l'objectif étant d'en réduire l'impact".

R.S.

POUR PRÉDIRE LES CRISES SANITAIRES

Le Professeur Sanhadji insiste sur l'utilisation de l'intelligence artificielle

Le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, le Professeur Kamel Sanhadji, a souligné, jeudi à partir d'Oran, l'importance de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des mathématiques pour anticiper et prédire les crises sanitaires et les pandémies, afin de bien se préparer à y faire face. En marge du 19e Congrès méditerranéen sur les maladies cardiaques et pulmonaires, le Professeur Sanhadji a indiqué que "l'utilisation de l'intelligence artificielle et des mathématiques pour développer la santé est l'un des objectifs les plus importants de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, qu'il dirige et qui a été créé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de mettre en place un système de santé avancé, garantissant un haut niveau de traitement spécifique et une prévention

élargie des maladies". Il a ajouté que "l'Agence nationale de sécurité sanitaire comprend des experts, qui étudient systématiquement et scientifiquement tous les indicateurs et causes liés à toutes les maladies et nous avons des techniques, notamment d'intelligence artificielle et de traitement de grandes données (Big data) en relation avec la santé et avec l'assistance des spécialistes dans les domaines médical, des mathématiques, de l'informatique, des prévisions et de modélisation". Selon Sanhadji, l'importance de l'utilisation de l'intelligence artificielle réside dans le fait que "l'ancien système de santé a démontré ses limites, lors des crises sanitaires d'urgence comme celle du Covid-19, qui a révélé la faiblesse de tous les systèmes de santé mondiaux, car la réaction après le déclenchement de la pandémie a été

faible, ce qui n'a pas permis de la maîtriser qu'après des années". Le Professeur Sanhadji a précisé que la seule solution à de telles crises sanitaires est de "les anticiper et de bien s'y préparer, notamment avec la préparation des vaccins ou des médicaments appropriés et en formulant des recommandations, qu'elles soient spécifiques à l'environnement, au système de santé ou autres", notant que "l'usage des méthodes scientifiques de traitement des données, leur raccordement mathématique avec l'intelligence artificielle nous permettent d'obtenir un signal, même faible, pour prévoir toute crise sanitaire". A propos du Forum, le président de la Société algérienne d'Allergologie et d'Immunologie Clinique (SAAIC) et président de la commission de santé et de solidarité nationale au Conseil de la nation, le Professeur Habib

ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

INSTALLATION DU NOUVEAU DG DE LA NESDA

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a présidé, avant-hier, la cérémonie d'installation du nouveau Directeur général (DG) de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (National Entrepreneurship Support and Development Agency, NESDA), Bilal Achacha, en remplacement de Hakim Bekkadour, chargé auparavant de la gestion de l'Agence. Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie d'installation qui s'est déroulée au siège de la Direction générale de la NESDA, en présence de cadres du ministère, El-Mahdi Oualid a salué la carrière académique et professionnelle de Bilal Achacha qui "possède une grande expérience dans le domaine de la restructuration au niveau des institutions pour lesquelles il a travaillé". Le ministre a également indiqué que l'expérience dont jouit le nouveau Directeur général dans le domaine bancaire et financier "lui permettra d'ériger l'Agence en outil efficace pour l'économie nationale et une source de financement et d'accompagnement des entrepreneurs". "Les réformes que connaît l'Agence visent à créer un climat favorable aux micro-entreprises et à leur conférer davantage de compétitivité sur la scène économique", a-t-il ajouté, précisant que "la prochaine phase sera celle du renforcement de l'esprit d'entrepreneuriat auprès des jeunes, suivant une approche économique efficace".

De son côté, Bilal Achacha a souligné dans son intervention l'importance des missions qui lui sont confiées et qui portent sur le développement de l'Agence pour en faire une source de richesse et contribuer à la diversification de l'économie nationale, précisant que la stratégie d'action "sera basée sur une étude réaliste et objective, avec l'aide de tous les cadres centraux et locaux". Titulaire d'un diplôme supérieur d'études bancaires de l'Ecole supérieure de banque (ESB), Bilal Achacha est diplômé de l'Institut de financement du développement du Maghreb en Tunisie, et a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein du ministère des Finances et d'institutions publiques, telles que Algérie Poste.

R.N.

HYDROCARBURES

SONATRACH SIGNE UN PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ OMANAISE «OQ»

Le groupe Sonatrach a signé, à Mascate (Sultanat d'Oman), un protocole d'entente, avec la société omanaise OQ Exploration & Production, portant lancement de discussions sur les opportunités de coopération dans les activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, a annoncé ce week end un communiqué du groupe.

La cérémonie de signature s'est déroulée, mercredi dernier, en présence du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, ainsi que le directeur exécutif d'OQ Exploration & Production, Ahmed Al-Azkawi, a précisé la même source. "Ce protocole permettra à Sonatrach et à OQ Exploration & Production, d'engager des discussions qui porteront sur les opportunités de coopération dans les activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures", a précisé le communiqué.

La signature de ce protocole d'entente confirme "les ambitions de Sonatrach de développer la coopération à l'international dans le secteur Oil & Gas et dans le secteur des énergies nouvelles, ainsi que de renforcer davantage le partenariat avec les sociétés omanaises à travers l'échange mutuel d'expériences et d'expertise", ajoute-t-on.

La société OQ Exploration & Production est l'une des filiales de OQ Global Integrated Energy Company dans le Sultanat d'Oman, opérant dans le secteur de l'énergie, avec une forte présence dans 17 pays.

Ses activités couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis l'exploration et la production de pétrole et de gaz, en passant par le raffinage et la pétrochimie, jusqu'aux produits finis, leur distribution et leur commercialisation dans plus de 80 pays du monde, note le communiqué de la Sonatrach.

R.E.

L'ALGÉRIE ÉTABLIT UN PARTENARIAT AVEC UNE ENTREPRISE QATARIE DE TAILLE MONDIALE

Des produits lactés dans le désert

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a affirmé, mercredi à Alger, que la première phase de production du projet de la société qatarie "Baladna", de production de lait en poudre dans le sud du pays, notamment dans la wilaya d'Adrar, débuterait en 2026.

Lors d'une conférence de presse qu'il a animée avec le membre délégué de la société qatarie, Ramez Al Khayyat, en marge de la cérémonie de signature de l'accord-cadre entre son département ministériel et la société qatarie pour la réalisation de ce projet, Cherfa a souligné que "la production se fera en 4 phases, la première débutera à l'horizon 2026 et la dernière aura lieu 9 ans après le lancement du projet".

Le ministre algérien a indiqué que la signature qui a eu lieu, mercredi, sera suivie de la signature de plusieurs autres accords dans le cadre de la concrétisation de ce projet.

Il s'agit essentiellement des statuts de partenariat, la Convention entre actionnaires, l'accord d'acquisition de lait, outre celui relatif à la concession pour mettre 117.000 ha à la disposition de la joint-venture, selon les explications du ministre.

Pour accompagner le projet et faciliter toutes les procédures pour le démarrage des travaux cette année, il sera procédé à l'installation "en l'espace de 15 jours" d'une commission mixte composé de "Baladna", des administrateurs, des techniciens et des responsables locaux et une visite effectuée dans les zones où le projet sera réalisé.

Quant au financement, Cherfa a rappelé qu'il sera conjoint, à hauteur de 51 % de la part de la joint-venture qui sera créée et 49 % de crédits de banques algériennes. La joint-venture qui gèrera le projet sera détenue à 49% par le Fonds national d'investissement (FNI) et à 51% par la partie qatarie. Le



ministre a précisé, par ailleurs que le projet "Baladna" n'affectera pas les autres producteurs de lait, car les produits de la nouvelle société couvriront 50 % de la demande nationale de lait subventionné", tout en rappelant que la consommation nationale de lait est estimée à 5 milliards de litres/an.

Le premier objectif du projet est de répondre aux besoins nationaux, a-t-il ajouté, notant que l'excédent de la production pourrait être orientée vers l'exportation.

Pour sa part, Al Khayyat a souligné que la signature de l'accord était intervenue après 20 mois d'études, de discussions et de planification, affirmant que la société "Baladna Al Djazair" était "le plus grand projet agricole et industriel intégré de production de lait

en poudre au monde".

Le projet permettra, selon Al Khayyat de produire près de 194.000 tonnes de lait en poudre par an. Dans la première phase, une ferme sera aménagée pour répondre aux besoins en fourrage, une autre d'une capacité d'accueil de 50.000 têtes bovines sera conçue et des lignes de production modernes de lait en poudre installées.

A la neuvième année du projet, le nombre total de têtes bovines devrait atteindre 270.000, avec une production d'environ 1,7 milliard de litres de lait par an.

Le responsable a indiqué que la société investirait dans "la création de complexes dans différentes régions du pays, chacun comprenant une ferme où seront cultivés les produits de fourrage, une ferme d'éle-

vage de bovins et une usine de lait en poudre", soulignant que la société s'appuiera sur des fermes modernes pour fournir du fourrage, du maïs et du blé, ainsi que sur un système avancé de gestion de la santé des bovins.

Quant à la date du lancement des travaux du projet, Al Khayyat a révélé qu'elle était prévue pour octobre 2024, précisant que les études seront finalisées d'ici à deux ou trois mois.

Après avoir affirmé que la société Ouvrera également avec les éleveurs locaux en vue d'exploiter le lait qu'ils produisent, le même responsable a fait savoir que la société "Baladna" a atteint un taux élevé de productivité au Qatar qui s'élève à 40 litres/jour par vache.

N.S.

ENTREPRENEURIAT

Près de 42 000 inscrits pour l'obtention de la carte d'auto-entrepreneur

Près de 42.000 demandes ont été enregistrées sur la plateforme digitale mise en ligne janvier dernier par le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, pour l'obtention de la carte de l'auto-entrepreneur, a annoncé jeudi le ministre du secteur Yacine El-Mahdi Oualid. S'exprimant lors d'un panel à l'occasion d'une Journée d'étude sur l'inclusion financière organisée par l'Association des banques et établissements financiers (Abef), El-Mahdi Oualid a précisé qu'"jusqu'aujourd'hui, pas moins de 41.764 auto-entrepreneurs se sont inscrits via cette plateforme qui connaît un succès assez important".

Le ministre a exprimé son souhait d'atteindre la barre des 500.000 inscrits d'ici la fin de l'année en cours, avec la progression actuelle du rythme des inscriptions. "Ces chiffres témoignent de

l'engouement que les gens ont pour le statut de l'auto-entrepreneur en vue de formaliser leurs activités, tout en bénéficiant de nombreux avantages notamment d'ordre fiscal", dira El-Mahdi Oualid notant que le lancement de ce dispositif constituait "l'une des plus importantes démarches prises par les pouvoirs publics depuis de longues années en vue de consacrer l'inclusion financière de cette catégorie".

Le statut de l'auto-entrepreneur permet à son détenteur d'ouvrir droit à plusieurs avantages, notamment l'exemption de l'obligation de disposer d'un local et de s'inscrire au registre du commerce, la possibilité d'ouvrir un compte bancaire, ainsi qu'un régime fiscal préférentiel, étant soumis au régime d'impôt forfaitaire unique (Ifu) avec un taux de 0,5% du chiffre d'affaires, prévu dans la loi de finance 2024, mais aussi

une couverture sociale via la CASNOS. Les activités éligibles au statut d'auto-entrepreneur concernent les domaines du conseil, de l'expertise et la formation, des services numériques et activités connexes, les prestations à domicile, les services à la personne, les services de loisirs et récréation, les services aux entreprises, ainsi que les services culturels, de communication et d'audiovisuel.

Dans ce dispositif dédié à l'appui de l'entrepreneuriat des jeunes, les pouvoirs publics ont mis en place l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE), qui se charge notamment d'établir et de gérer le registre national de l'auto-entrepreneur à travers une plateforme d'inscription électronique. Elle devra contribuer à la régulation de nouvelles activités économiques, en particulier dans le domaine de la numé-

risation et à promouvoir l'esprit entrepreneurial en facilitant l'accès des jeunes à l'auto-emploi et en les encourageant à s'intégrer dans l'économie formelle.

Evoquant les étapes franchies par l'Algérie dans la numérisation et "la démocratisation des solutions financières" aussi bien dans le domaine bancaire que dans les assurances, le ministre a affirmé que le nouveau projet de loi des assurances, actuellement en cours de finalisation, apporte plusieurs nouveautés notamment dans le volet lié aux insurtech.

Ainsi, ce nouveau cadre juridique permettra, une fois promulgué, aux startups d'investir dans le secteur des assurances en proposant de nouvelles technologies et solutions aux compagnies d'assurances classiques.

N.S.

CONSTANTINE : SOUS-TRAITANCE AUTOMOBILE

Mise en service de deux usines

Constantine est devenue un pôle industriel spécialisé dans la mécanique. Avec ces deux installations, son tissu industriel se renforce. La première usine a été réalisée en partenariat avec une entreprise turque. Sa capacité de production est de plus de 2,5 millions de pièces détachées par an. La seconde fabriquera des batteries avec une capacité d'un million d'unités par an.

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a présidé, mardi soir à la wilaya de Constantine, l'inauguration d'une usine de fabrication de pièces automobiles et d'une unité de production de batteries, réalisées dans la commune d'Ibn Badis dans le cadre de l'investissement privé. Il s'agit de la société Cirta Automotive de production de pièces automobiles, initiée dans le cadre d'un partenariat algéro-turc au niveau de la zone industrielle de la commune d'Ibn Badis, avec une capacité de production de plus de 2,5 millions de pièces de rechange par an. L'usine emploie 180 travailleurs et produit une grande variété de pièces de rechange en caoutchouc, en caoutchouc métal et caoutchouc aluminium, qui répondront, dans une large mesure, à la demande croissante du marché local avant d'exporter vers les pays du Maghreb et d'Afrique. Le ministre a également inauguré une unité de fabrication de batteries employant 184 travailleurs, d'une capacité annuelle de production estimée à 1 million de batteries de différentes puissances et tailles, selon les explications fournies sur site au ministre. Dans une déclara-



tion à l'APS, en marge de l'inauguration de cette dernière usine, M. Aoun a indiqué que la participation des opérateurs privés, dans la wilaya de Constantine, dans le domaine de l'investissement industriel, est "un indicateur fiable" des progrès accomplis en matière de développement économique dans cette wilaya. Il a noté, dans ce contexte, que grâce à ces deux unités, entre autres, le programme de

relance de l'industrie automobile en Algérie "ne se limitera pas uniquement à la fabrication mécanique et au montage, mais se distinguera aussi par l'assurance d'un approvisionnement régulier du marché algérien en pièces automobiles". Le ministre a salué, à cette occasion, le "dynamisme économique" illustré par le développement du tissu industriel de la wilaya de Constantine, qui comprend

des pôles industriels pharmaceutique et parapharmaceutique, alimentaire et mécanique, et qui compte 8 unités importantes de l'industrie mécanique employant plus de 3.200 travailleurs, en plus de 30 entreprises activant dans le domaine de la manutention mécanique, et qui emploient plus de 900 travailleurs, confortant ainsi la position de la wilaya dans cette filière industrielle. R.R.

ANNABA

Coup d'envoi officiel des travaux d'extension du port

Le coup d'envoi officiel des travaux d'extension du port d'Annaba et de réalisation d'un quai minéralier, inscrits dans le cadre du projet national de phosphate intégré a été effectué, rapporte l'APS. Il s'agit d'un projet majeur qui doit être au rendez-vous de l'achèvement de tous les travaux du projet intégré de développement des mines de phosphate de Tébessa et leur transformation en engrais ainsi que leur exportation. En ce sens, le ministre des Travaux Publics M Razkroukh a particulièrement insisté, à cette occasion, sur la nécessité de respecter les délais contractuels de réalisation de ce projet qui concerne les wilayas de Tébessa, de Souk Ahras, de Skikda et d'Annaba, ainsi que les normes de qualité, rappelant, au passage, le caractère stratégique du projet de phosphate intégré qui fait l'objet, a-t-il précisé, d'un suivi particulier de la part du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Après avoir écouté un exposé sur les aspects techniques du projet d'extension du port d'Annaba, avec réalisation d'un quai minéralier, ainsi que sur les mesures arrêtées pour accompagner sa concrétisation, M. Rakhroukh a souligné "l'importance du suivi de l'avancement des travaux selon un planning précis que les entreprises en charge de la réalisation se doivent de respecter", rappelant que le projet a été confié à un consortium d'entreprises dotées de

références dans le domaine des travaux portuaires. Le ministre a indiqué, dans le même contexte, que les projets d'extension du port d'Annaba et de réalisation d'un quai minéralier, dans un délai contractuel de 24 mois, nécessitera l'exploitation de 20 millions de tonnes d'agrégats de carrières, ce qui constitue, a-t-il dit, "un défi qui doit être relevé par un engagement sans faille des différents acteurs impliqués dans le projet". M. Rakhroukh s'est également enquis des mesures prises au niveau local pour accompagner la réalisation de ce projet qui donnera lieu à la réalisation d'un quai minéralier d'une longueur de 1.600 mètres et une profondeur de 16 mètres, sur une superficie de 82 hectares qui serviront à l'implantation d'unités industrielles pour le traitement et l'exportation de phosphates et de matières phosphatées. Toujours dans le cadre du projet de phosphate intégré, le ministre a inspecté dans la zone d'Es Sarouel (commune d'El Bouni), le projet de réalisation de la ligne minière de chemin de fer dans son segment reliant Annaba à Bouchehouf (Guelma) sur un linéaire de 54 km. M. Rakhroukh a souligné, in situ, après avoir écouté un exposé sur les projets de lignes de chemin de fer destinées au transport de marchandises et de passagers traversant la wilaya d'Annaba, "la nécessité de mobiliser les entreprises de réalisation pour accélérer le rythme

des travaux". Il a notamment rappelé, à cet égard, que le projet de la ligne ferroviaire minière s'inscrit dans le cadre du projet intégré d'exploitation, de transformation et d'exportation du phosphate et qu' "aucun retard par rapport aux délais contractuels de livraison, fixés à la fin de l'année 2026, ne saurait être accepté".

Le ministre des Travaux Publics a aussi inspecté, dans cette même zone d'Es Sarouel, le projet de réalisation d'un tronçon de chemin de fer, pour le transport de voyageurs, entre Annaba et Oued Ziad, sur une distance de 13 km, avant de se rendre dans la commune d'El Hadjar où il a donné le coup d'envoi des travaux de doublement de la route nationale n 21 entre El Hadjar et les limites administratives de la wilaya de Guelma, sur une distance de 18 km. M. Rakhroukh a souligné, pour l'occasion, l'importance de ce projet qui devra être livré au bout d'un délai de 16 mois, pour la circulation automobile sur ce tronçon de route, emprunté quotidiennement par plus de 35.000 véhicules. Cette route constitue un "point noir" en matière d'accidents de la circulation. Le ministre s'est ensuite rendu à l'aéroport international Rabah-Bitat d'Annaba où il a inspecté les travaux d'extension du parking-avions de la nouvelle aérogare, et qui devrait être réceptionné en juin prochain. S.D.

TISSEMSILT :

TRAVAIL, EMPLOI ET SÉCURITÉ SOCIALE : TOUS LES INDICATEURS DU SECTEUR SONT AU VERT

L'heure est aux travaux de rattrapage de développement de wilayas de l'intérieur moins riches comme celle de Tissemsilt. Les investissements injectés dans cette wilaya commencent à porter leurs fruits. A cet égard, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a affirmé, jeudi à Tissemsilt, que tous les indices de son secteur dans cette wilaya "sont positifs", rapporte l'APS. Le ministre a souligné, lors d'une visite de travail et d'inspection, que ces acquis sont le fruit d'une dynamique économique dans la wilaya dans différents secteurs d'activité. Ceci à la faveur du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ce qui s'est répercuté positivement sur le secteur de l'emploi en générant des postes de travail pour les jeunes. M. Bentaleb a appelé, dans ce cadre, les responsables des instances du secteur dans la wilaya à préserver ces acquis et à fournir davantage d'efforts dans tous les domaines du secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. Il a également suivi, dans le cadre de cette visite, des exposés sur plusieurs instances relevant de son département ministériel, dont le bilan du secteur dans la wilaya. Il a également suivi des exposés sur les plateformes et services électroniques de nombre de directions et sur le taux de concrétisation du projet de numérisation. Cela concerne la Caisse nationale d'assurance sociale des salariés (CNAS), la Caisse nationale des retraites (CNR), la Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH). Il s'agit aussi de l'Agence de wilaya de l'emploi. Le ministre poursuit sa visite dans la wilaya de Tissemsilt où il devra inaugurer le nouveau siège de l'antenne du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) et inspecter les sièges des agences de la CNAS et de la CNR. S.D.

BÉNI-ABBÈS :

PROJET DE RÉALISATION D'UN HÔPITAL DE 240 LITS

Un projet de réalisation d'un nouvel hôpital de 240 lits a été retenu pour la wilaya de Béni-Abbès, devant renforcer le secteur de la Santé dans cette jeune wilaya du sud-ouest du pays, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Le secteur de la Santé a ainsi entamé les procédures du choix du terrain pour la construction et l'équipement de cette nouvelle structure de santé qui contribuera à l'amélioration des prestations de santé et à la prise en charge des patients de la région, a-t-on précisé. La réalisation de ce nouvel hôpital, qui renforcera l'actuel Etablissement public hospitalier (EPH Ayoub- Mohamed) d'une capacité de 120 lits, vient pour répondre aux attentes et préoccupations de la population de la région en leur offrant des prestations sanitaires de qualité sur place, a-t-on expliqué. APS

LUTTE CONTRE LE PALUDISME LA VACCINATION



d'exercer leurs droits à la santé, une participation constructive, la responsabilisation et la transparence dans le processus de prise de décision peut répondre à la demande de services de santé de qualité et améliorer l'impact des interventions africaines de l'OMS soutient les stratégies visant à maintenir le déploiement équitable des services de lutte contre le paludisme et à réduire l'impact de cette maladie.

En 2018, l'OMS et le Partenariat mondial pour finir avec le paludisme ont lancé le projet «D'une charge élevée à un impact», fondé sur une approche basée sur les données afin de lutter de manière durable et équitable contre le paludisme dans les pays où la charge de la maladie est la plus élevée. Grâce à ce projet, des données de surveillance ont été recueillies dans 11 pays touchés par le paludisme, ce qui a permis de mieux comprendre la maladie en déterminant les zones qui en souffrent le plus et en ciblant les interventions avec des services personnalisés d'intervention fondés sur les données dans le contexte local de la maladie. Les données de la santé représentant les zones touchées par le paludisme se sont améliorées à Yaoundé en mars 2024 pour leur engagement en faveur du paludisme selon lequel personne ne doit mourir du paludisme, au regard des systèmes disponibles.

L'Afrique compte 11 pays qui supportent environ 70 % de la charge mondiale de paludisme : le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, le Mozambique, le Nigeria, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Soudan et la Tanzanie. Ces pays africains à forte charge de paludisme, aucun progrès n'a été fait dans la lutte contre le paludisme depuis 2017 en raison de facteurs tels que les crises humanitaires, les difficultés d'accès aux services de santé, la qualité insuffisante des services, les obstacles liés aux changements climatiques, les menaces biologiques telles que les résistances aux insecticides et aux médicaments, les crises économiques mondiales, les systèmes de santé et les politiques inadéquates en matière de

données et de surveillance se sont ajoutées à ces difficultés. De plus, le financement de la lutte contre le paludisme à l'échelle mondiale est insuffisant. En 2022, 4,1 milliards de dollars des États-Unis (USD), soit un peu plus de la moitié du budget nécessaire, ont été alloués à la lutte contre le paludisme. À l'échelle mondiale, le nombre de cas en 2022 était nettement plus élevé qu'avant la pandémie de COVID-19 : de 233 millions en 2019, il est passé à 249 millions en 2022. Au cours de la même période, le nombre de cas a augmenté dans la Région africaine, passant de 218 millions à 233 millions. La Région continue d'enregistrer la plus forte charge de paludisme, soit 94 % des cas de paludisme et 95 % des décès dans le monde (environ 580 000 décès en 2022).

2024, ANNÉE DÉCISIVE DANS LA LUTTE CONTRE CE FLÉAU

Selon le site The Conversation, cette année, deux vaccins révolutionnaires contre le paludisme sont déployés sur le continent. Le vaccin RTS,S a été le premier à cibler un parasite. Il a été mis au point par le Walter Reed Army Research Institute après 30 ans d'intenses recherches et a été approuvé par l'Organisation mondiale de la santé en 2011. Le vaccin tant attendu a été décrit comme une avancée pour la science, la santé des enfants et la lutte contre le paludisme. Il est destiné aux enfants de moins de 5 ans, qui représentent environ 80 % des décès dus au paludisme en Afrique.

Un essai multinational impliquant le Ghana, le Malawi et le Kenya a confirmé l'innocuité du vaccin, avec des effets secondaires limités, un niveau élevé d'acceptabilité parmi les communautés concernées et la faisabilité d'un régime vaccinal à quatre doses dans un cadre de soins de santé rural en Afrique. Parmi les enfants âgés de 5 à 17 mois ayant reçu 4 doses de RTS,S, le vaccin a empêché environ 30 % d'entre eux de développer un paludisme grave. Bien qu'un taux de prévention de 30 % puisse sembler faible, une étude récente publiée dans The Lancet Infectious Diseases en août 2023 a montré que l'administration de RTS,S aux jeunes enfants en même temps que d'autres traitements antipaludiques avant la saison

des pluies réduisait le paludisme de près de deux tiers. Depuis 2019, plus de 2 millions d'enfants au Ghana, au Kenya et au Malawi ont été vaccinés avec le vaccin RTS,S contre le paludisme. Le premier programme mondial de vaccination systématique utilisant le RTS,S a débuté au Cameroun en janvier 2024. Le pays offre le vaccin gratuitement à tous les nourrissons jusqu'à l'âge de six mois. Cette initiative a été décrite comme un chapitre transformateur dans l'histoire de la santé publique en Afrique.

Pour les médecins, il s'agit d'un outil supplémentaire important dans la lutte contre le paludisme, aux côtés des moustiquaires et des comprimés antipaludiques. L'utilisation des trois ensemble donne potentiellement aux enfants une protection de 90 % contre le paludisme, estime une étude menée au Royaume-Uni. «Nous avons la capacité de réduire considérablement le nombre de cas et de décès dus au paludisme et d'accélérer l'élimination de la maladie», a déclaré à la BBC Newsday le médecin camerounais Shalom Ndoula, qui a contribué à diriger le déploiement du vaccin dans son pays. L'Organisation mondiale de la santé, qui a approuvé le vaccin, a salué son lancement au Cameroun comme un moment historique dans la lutte mondiale contre la maladie transmise par les moustiques.

LE CAMEROUN LANCE LA PREMIÈRE VACCINATION DE MASSE AU MONDE

L'OMS affirme que le Cameroun enregistre environ six millions de cas de paludisme chaque année, avec 4 000 décès dans les établissements de santé, pour la plupart des enfants de moins de cinq ans.

Les enfants de six mois des 42 districts présentant les taux de morbidité et de mortalité les plus élevés recevront quatre doses jusqu'à l'âge de deux ans. Vingt autres pays visent à déployer le programme cette année, selon l'alliance mondiale pour les vaccins, Gavi. Parmi eux figurent le Burkina Faso, le Liberia, le Niger et la Sierra Leone.

Depuis que l'OMS a approuvé et préqualifié le vaccin, la demande est sans précédent. Le fabricant, GlaxoSmithKline n'est pas en

mesure de produire suffisamment de doses. Le vaccin et l'adjuvant AS01, un composé chimique utilisé pour stimuler les réponses immunitaires, ont des processus de synthèse complexes. C'est ce qui limite la production de vaccins prévue pour les deux prochaines années à 18 millions de doses.

Ce chiffre est nettement inférieur aux 60 millions de doses déjà précommandées par de nombreux pays où le paludisme est endémique. Après des décennies de recherche sur les vaccins, un deuxième vaccin contre le paludisme a été approuvé deux ans seulement après le vaccin RTS,S. Le R21/Matrix est un vaccin RTS,S de deuxième génération. Il a été développé par l'Institut Jenner de l'Université d'Oxford et approuvé par l'OMS en octobre 2023. Le vaccin R21 est une amélioration significative du vaccin RTS,S, avec une efficacité de 75 % sur un an.

Le processus de production est beaucoup moins compliqué, ce qui signifie qu'il peut être fabriqué en grandes quantités. Le plus grand fabricant de vaccins au monde, le Serum Institute of India, a déjà établi une capacité de production de 100 millions de doses par an. C'est une excellente nouvelle pour les 40 millions d'enfants qui naissent chaque année dans les régions d'Afrique touchées par le paludisme. Le vaccin R21/Matrix M est très rentable et devrait être vendu entre 2 et 4 dollars la dose, soit un prix comparable à celui d'autres vaccins pour enfants utilisés en Afrique.

Les données d'un essai clinique réalisé en 2020 auprès de 450 enfants burkinabés âgés de 5 à 36 mois ont confirmé l'innocuité du vaccin et la protection contre les maladies graves, avec une efficacité de 77 % après 12 mois. Ces résultats très encourageants ont incité plusieurs pays africains où le paludisme est endémique, dont le Ghana et le Nigeria, à approuver l'utilisation du vaccin R21/Matrix M bien avant l'Organisation mondiale de la santé. L'Université d'Oxford a pris les devants en signant un accord de fabrication avec le Serum Institute of India, alors même que l'OMS n'avait pas encore donné son approbation et sa préqualification.

Cette approche avant-gardiste a permis de garantir que les premiers lots du vaccin R21 seront disponibles au cours du second semestre de cette année. Le Serum Institute s'est engagé à produire deux fois plus de doses en 2025, ce qui permettra de réduire la demande de vaccins RTS,S et de protéger contre le paludisme les jeunes enfants africains vulnérables vivant dans des régions où la charge de morbidité est élevée. Sans l'approbation et la préqualification de l'OMS, plusieurs organisations internationales, dont l'Unicef et Gavi, l'Alliance du vaccin, n'ont pas été en mesure de financer l'achat ou la production du vaccin. L'OMS a finalement approuvé et préqualifié R21/Matrix M pour une utilisation au dernier trimestre 2023. Ce vaccin devrait être déployé dans plusieurs pays africains à partir de mai 2024. Si la lutte contre le paludisme a été considérablement renforcée par la disponibilité de ces vaccins, ceux-ci ne sont pas la solution miracle qui nous permettra de libérer l'Afrique du paludisme. Ils constituent néanmoins un apport de taille dans la lutte pour l'élimination du paludisme et devraient idéalement être utilisés avec d'autres stratégies de contrôle telles que les moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée, le diagnostic rapide et le traitement avec un antipaludéen efficace. Cette année, de nombreux jeunes enfants africains vulnérables auront accès non pas à un, mais à deux vaccins antipaludiques.

Par A.B. et Agences

SÉNÉGAL

Le président Faye plaide pour un partenariat "repensé" avec l'UE

"La responsabilité de l'Union européenne, c'est d'être un partenaire loyal, prévisible, sans aucun agenda caché", a estimé pour sa part le président du Conseil européen, Charles Michel, depuis Dakar.

Le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, a plaidé lundi, à l'issue d'une audience accordée au président du Conseil européen Charles Michel, pour un partenariat "repensé" avec l'Union européenne (UE). "Nous voulons un partenariat repensé, rénové et fécondé par une vision partagée d'un ordre international plus juste et reflétant les réalités du monde actuel. Un partenariat adapté aux mutations et apte à soutenir la dynamique novatrice que nous voulons imprimer à nos relations", a déclaré Faye, relayé par l'agence de presse sénégalaise. Et de poursuivre lors d'une conférence de presse conjointe avec son hôte : "Nous avons discuté de la coopération multiforme entre l'Union européenne et le Sénégal. J'ai exprimé au Président Michel mes remerciements pour le soutien de l'UE à notre pays dans plusieurs domaines tels que l'eau, l'énergie, l'agriculture, la santé, les transports, le numérique, la jeunesse et l'emploi". Rappelant les priorités des nouvelles autorités qui s'articulent autour "d'un modèle économique endogène d'industrialisation avec comme rampe de lancement le secteur primaire : agriculture, élevage et pêche", le président sénégalais a lancé un appel à l'endroit "des amis et partenaires du Sénégal pour plus d'accompagnement dans la réalisation de notre programme



pour un Sénégal souverain, juste et prospère". Selon l'APS, l'entretien entre Bassirou Diomaye Faye et Charles Michel a porté sur des "sujets d'intérêt commun comme la situation au sahel, face au défi de la lutte contre le terrorisme". "Nous sommes conscients que la paix et la stabilité de nos deux continents sont étroitement liées", a estimé le président sénégalais. Pour sa part, le président du Conseil européen a salué "la robustesse des institutions démocratiques du Sénégal qui ont démontré leur force", estimant que "la responsabilité de l'Union européenne, c'est d'être un partenaire loyal, prévisible, sans aucun agenda caché".

"Nous avons un intérêt très objectif à ce que le Sénégal puisse relever les défis auxquels vous êtes confrontés: le défi du développement, de l'émergence économique et de l'amélioration des conditions de vie pour les populations. Et on voit bien le lien avec les questions de migration, y compris illégale ou illicite, qui traduisent en réalité cet espoir d'aller de l'autre côté de l'océan ou de la mer pour chercher un avenir meilleur", a encore déclaré Michel, dont les propos ont été publiés sur le site officiel du Conseil européen. "Nous pensons que nous devons soutenir les efforts pour remédier aux causes profondes et pour traiter ces

sujets de migration illicite et irrégulière", a noté Charles Michel. "L'Union européenne soutient dans les enceintes multilatérales plus de justice, plus d'inclusion, à commencer par la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, et nous espérons être un partenaire très engagé avec nos amis africains au travers de l'Union africaine et des pays mobilisés sur ce sujet-là", a-t-il ajouté. Le président du Conseil européen a entamé lundi, au Sénégal, une tournée ouest-africaine. Il se rend ce mardi en Côte d'Ivoire pour une visite de 48 heures, avant de terminer sa tournée au Bénin pour une journée.

In Agence Anadolu

NIGER

LES PREMIERS BARILS DE PÉTROLE BRUT NIGÉRIEN ARRIVENT AU BÉNIN

Le pétrole produit à Agadem a été acheminé à la station terminale de Sémé Kraté via un pipeline long de 2.000 km, dont 675 km passent par le territoire béninois. Le Niger fait désormais partie des pays africains producteurs d'or noir, avec près de 90.000 barils par jour, avec le concours de l'entreprise chinoise CNPC. Le Bénin, pour sa part, percevra des droits de transit et des recettes fiscales par volume de pétrole exporté. L'oléoduc devrait acheminer 200.000 barils de pétrole quotidiennement en 2026. Le pipeline Export Niger-Bénin va également créer plus de 2.000 emplois béninois.

In Agence Sputnik

In Africanews

TUNISIE

Simplifier la gestion des contrats et des documents juridiques en ligne

Dans le but de démocratiser l'expertise juridique et la rendre accessible à tous, une tech entrepreneur a mis en place une solution legaltech. L'adoption de la signature électronique en juin 2023 en Tunisie a rendu cette solution encore plus pertinente. e-Tafakna est une solution legaltech développée par une start-up tunisienne. Elle permet aux utilisateurs d'accéder à des documents juridiques en ligne et de les faire signer de façon électronique pour finaliser l'entente entre différentes parties lors d'un contrat. La start-up, basée à Tunis, a été fondée en 2022 par Norchen Mezni. La solu-

tion dispose d'une application mobile accessible sur iOS et sur Android où elle a déjà été téléchargée plus de 500 fois, d'après les données de Play Store. Pour accéder à ses diverses fonctionnalités, il est indispensable de créer un compte avec son adresse e-mail ou son compte Google. Après cette étape, l'utilisateur pourra parcourir les contrats, que ce soit un contrat de travail, immobilier, une attestation ou encore des devis/factures. Il est important de souligner que tous les documents d'e-Tafakna sont disponibles en français, en anglais et en arabe. En fonction des termes

du contrat, il est possible de personnaliser les différents documents directement en ligne, d'y ajouter des détails spécifiques, de les faire envoyer et de les faire signer. De plus, la start-up tunisienne a intégré une intelligence artificielle qui donne des recommandations pour les différents articles du contrat. Il suffit de scanner le document avec un smartphone pour accéder à cette fonction. Outre la fourniture des documents juridiques, e-Tafakna offre également des services d'expertise juridique ou encore d'expertise comptable. La legaltech assiste également l'utilisateur dans le pro-

cessus de création d'entreprise, en l'occurrence pour les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée. En ce qui concerne les tarifs, elle offre plusieurs forfaits, allant de 3,99 \$ à 34,99 \$. En juillet 2022, e-Tafakna a obtenu le label StartUp'Act, un statut juridique qui permet à la firme d'exercer en tant que start-up avec les avantages qui vont avec en Tunisie. En avril 2024, elle a été sélectionnée avec 21 autres start-up tunisiennes pour participer à la quatrième édition du Lab Innova for Tunisia 2024.

In We Are Tech Africa

NIGERIA

PLUS DE 100 DÉTENUS S'ÉVADENT D'UNE PRISON APRÈS DE FORTES PLUIES

Plus de 100 prisonniers ont fui un établissement pénitentiaire près de la capitale nigériane à la suite de fortes pluies qui ont endommagé certaines parties de l'infrastructure pénitentiaire. Les autorités rapportent qu'au départ, 118 détenus se sont évadés de la prison de Suleja, et que 10 personnes ont ensuite été reprises. Une chasse à l'homme à grande échelle est en cours pour retrouver les évadés restants. Les détails concernant l'identité des prisonniers évadés restent flous, ce qui suscite des inquiétudes quant aux risques pour la sécurité publique. Cependant, un communiqué des autorités pénitentiaires assure la collaboration avec d'autres agences de sécurité pour faire face à la situation et exhorte les citoyens à poursuivre leurs activités quotidiennes sans s'inquiéter indûment. "En collaboration avec les agences de sécurité sœurs, [nous] avons jusqu'à présent repris 10 détenus en fuite et les avons placés en détention, tandis que nous sommes à la poursuite pour reprendre le reste", ont déclaré les autorités pénitentiaires d'Abuja. Cet incident met en lumière les défis plus vastes auxquels est confronté le système pénitentiaire nigérian, en particulier la détérioration des conditions dans de nombreux établissements. Construites à l'époque coloniale, les prisons comme Suleja ont vieilli et sont devenues vulnérables aux dommages, exacerbant les risques pour la sécurité. Cette récente évasion fait écho à un incident similaire survenu deux ans auparavant, au cours duquel plus de 400 prisonniers se sont libérés à la suite d'une attaque contre une autre prison basée à Abuja. Tragiquement, il y a eu des victimes, dont quatre détenus, un agent de sécurité et plusieurs assaillants. Depuis 2020, plus de 5 000 détenus se sont évadés lors de diverses évasions de prison à travers le pays, illustrant les défis persistants liés au maintien de la sécurité des établissements pénitentiaires.

COUPE D'ALGÉRIE - DEMI-FINALE :

Le CRB élimine l'USMA aux tirs au but (3-1)

L'objectif du CRB est de sauver sa saison après son élimination en Coupe d'Afrique en remportant soit la Coupe d'Algérie soit de coiffer le MCA en championnat de Ligue 1. Ce qui ne sera facile à un adversaire qui compte de brillantes individualités.



Le CR Belouizdad a rejoint le MC Alger en finale de l'édition 2024 de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, après sa victoire contre l'USM Alger aux tirs au but (3-1 / 0-0 a.p.), en demi-finale disputée dans la nuit de mercredi à jeudi, au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger), rapporte l'APS. Côté USMA, les trois premiers tireurs, en l'occurrence Zinedine Belaïd, Saâdi Radouani et Akram Djahnit ont raté leurs

penalties, alors qu'Adem Alilet a été le seul à réussir le sien. Concernant le Chabab, ce sont Youcef Laouafi, Mohamed Islam Belkhir et Wamba qui ont marqué, alors Raouf Benguit, qui avait choisi l'op-

tion de la puissance, avait envoyé son tir dans les décors. A signaler le rôle prépondérant du gardien Belouizdadi Redouane Maâchou, entré en jeu juste avant la fin des prolongations en

remplacement d'Alexis Guendouz et qui était dans tous les bons coups pendant cette séance de tirs au but. Pour ce qui est du match, il a été relativement équilibré et le score vierge de zéro partout ne reflète pas vraiment sa véritable physionomie, puisque les deux équipes avaient pratiqué un jeu ouvert, en exploitant toute la surface du terrain. C'est même le cas de dire que les deux équipes se sont procuré quelques belles occasions de marquer, sauf que l'excès de précipitation devant le but en avait voulu autrement. La qualification s'est finalement jouée aux tirs au but et à cet exercice, c'est le Chabab qui a été le plus adroit en réussissant trois tirs sur quatre, alors que de l'autre côté, seul un penalty a été transformé.

R.S

DÉCLARATIONS

Youcef Laouafi (Joueur de CRB): "Tout d'abord, je suis heureux d'avoir bien accompli mon devoir. Je tire relativement bien les penalties et c'est pour cela qu'on me charge toujours d'exécuter le premier. Encore une fois, l'entraîneur a décidé de me faire confiance pour cette tâche délicate et je suis heureux d'avoir répondu présent et mis mon équipe sur les bons rails pour la suite de la série de tirs au but; ç'a été un match difficile, contre une équipe coriace, qui voulait se qualifier tout autant que nous. Dieu merci, la chance a fini par tourner en notre faveur et nous dédions cette qualification à nos fidèles supporters, qui nous ont soutenus tout au long du match, sans jamais douter de notre aptitu-

de à leur offrir une deuxième finale consécutive. Nous avons perdu celle de l'an dernier et nous sommes décidés à faire le maximum pour se rattraper cette saison".
Naoufel Khacef (Joueur du CRB): "On voulait cette qualification et je pense que notre rendement sur le terrain a bien reflété nos intentions. Il est vrai que la victoire a mis du temps à se dessiner mais au final, nous avons réussi à atteindre notre objectif et c'est cela le plus important. A présent, on va savourer cette qualification, que je considère amplement méritée, après quoi on commencera à préparer la finale, avec là encore avec la ferme intention d'aller au bout."

APS

Coupe d'Algérie (demi-finales) : le MC Alger disputera sa dixième finale

Le MC Alger a validé son billet pour la finale de la Coupe d'Algérie de football 2023-2024, la dixième de l'histoire du club dans cette compétition, après avoir battu mardi soir au stade Miloud-Hadefi d'Oran le CS Constantine lors de la première demi-finale sur le score de deux buts à un après prolongations, rapporte l'APS. Il affrontera le CRB qui a battu l'USMA en demi-finale mercredi dernier. Avec cette victoire et son avance sur le dauphin en championnat de Ligue 1, le MCA est bien parti pour remporter le doublé. Retour sur cette demi-finale. Sur la belle pelouse du stade Miloud-Hadefi, mais sans la présence du public après que la Fédération algérienne de football a décrété le huis clos pour ce rendez-vous entre le leader du championnat de Ligue 1 et son dauphin, c'est le CSC qui est bien entré dans le match dès le coup d'envoi, en prenant notamment le contrôle du milieu de terrain, mettant d'emblée la défense algéroise en danger. Côté MCA, ses joueurs ont donné l'impression d'être crispés, se contentant de subir les alertes adverses, sans pour autant parvenir à inquiéter l'arrière-garde constantinoise. Cette physionomie du jeu a logiquement permis aux protégés

de l'entraîneur Abdelkader Amrani, surnommé "Monsieur coupe" pour avoir décroché cinq titres dans cette compétition avec quatre clubs différents, d'ouvrir la marque à la 20e minute grâce à son défenseur international Madani, après que le VAR (assistance vidéo à l'arbitrage) leur a annulé un penalty à la 6e minute, que l'arbitre Benbraham avait sifflé. Il a fallu attendre la demi-heure du jeu pour assister enfin à une première action dangereuse des Vert et Rouge lorsque Naidji a frappé des 25 mètres, obligeant le gardien de but Bouhalfaya à étaler toute sa classe pour dévier le cuir en corner. Le reste du temps de cette première période ne va rien changer dans le cours du jeu, ni dans le résultat puisque les Constantinois vont rentrer au vestiaire avec une précieuse avance. Les Mouloudéens reviennent en deuxième mi-temps avec une grande détermination pour remettre les pendules à l'heure, profitant du recul de l'adversaire pour défendre son maigre acquis. Une stratégie qui a failli échouer à la 68' lorsque le rentrant, l'Ivoirien Ouattara, a réussi à égaliser avant que le VAR n'intervienne encore pour annuler son but pour hors-jeu. Mais ce qui devait arriver

arriva dix minutes plus tard lorsque le même Ouattara a servi son compatriote Zougrana qui d'une frappe à ras de terre à l'entrée des 18 mètres parvient à égaliser. Un but qui "boosta" davantage les Algérois et les poussa à presser encore pour sceller le sort de la partie dans le temps réglementaire. Ils ont failli d'ailleurs atteindre leur objectif n'était le gros ratage de Belaili dans l'ultime minute du match butant sur le gardien Bouhalfaya qui a permis aux siens de rester en vie, et s'offrir une demi-heure en guise de prolongations. La domination mouloudéenne se poursuivra lors de la première période des prolongations avec deux occasions franches dont la première a vu le coup franc de Belaili des 35 mètres heurter la barre transversale (94e), alors que le but d'Ouattara à la 100e, sera encore une fois refusé après recours au VAR. Le suspense va encore perdurer jusqu'aux dernières minutes de la partie qui ont vu le capitaine du MCA, Abdellaoui, délivrer les siens et envoyer son équipe en finale, mettant un terme aux espoirs des "gars de Cirta" qui devront encore patienter pour jouer leur première finale de la Coupe d'Algérie.

S.D.

LIGUE 2 AMATEUR :

LES LEADERS SUR DU VELOURS ET CHAUDS DUELS POUR LE MAINTIEN

L'Olympique Akbou et l'ES Mostaganem sont appelés à conforter leur avance sur leurs poursuivants au cours des matchs de ce week end. La 24e journée de la Ligue 2 de football amateur, prévue samedi (15h00), sera favorable pour les leaders des deux poules, l'ES Mostaganem (Centre-Ouest) et l'Olympique Akbou (Centre-Est) en marche pour valider leur accession, alors que plusieurs duels dans la lutte pour le maintien seront décisifs, à six journées de la fin du Championnat, rapporte l'APS. Dans la poule Centre-Est, l'Olympique Akbou (1er, 58 pts) leader incontesté qui file droit vers une accession historique en Ligue 1, va accueillir une pale équipe de l'USM El Harrach (9e, 28 pts) qui patauge dans le bas du classement et peine à assurer son maintien en Ligue 2. Tenus en échec lors de la précédente journée par le MSP Batna (0-0), les Olympiens auront à cœur de renouer avec le succès et ainsi prolonger leur série d'invincibilité en Championnat (18 victoires, 4 nuls), face à des Harrachis qui donneront le maximum pour engranger des points en vue du maintien. Distancées dans la course à l'accession, les deux équipes de Batna, le MSPB (2e, 45 pts) et le CAB (3e, 40 pts) seront opposées à des formations qui jouent leur peau en Ligue 2. Le MSP Batna évoluera en déplacement chez le HB Chelghoum Laid (11e, 24 pts), alors que l'autre le CAB recevra à huis clos l'AS Ain M'lila, également, onzième avec 24 points. Toujours dans la bataille pour le maintien, l'USM Annaba et l'Olympique Magrane qui occupent conjointement le 11e rang, aux côtés du HBCL et de l'ASAM, recevront, respectivement, le NRB Teleghma (5e, 32 pts) et le MC El Eulma (16e, 16 pts), qui a déjà un pied en palier inférieur. De son côté, l'E Sour El Ghoulane (15e, 22 pts) recevra l'IB Khemis El Khechna (5e, 32 pts). Les deux dernières rencontres de cette 24e journée opposeront la JS Bordj Menaél (4e, 33 pts) au MO Constantine (5e, 32 pts) et l'AS Khroub (8e, 30 pts) à l'IRB Ouargla (9e, 28 pts). Dans la poule Centre-Ouest, dont les rencontres sont également programmées samedi (15h00), le leader, l'ES Mostaganem (56 pts) évoluera sur du velours en accueillant la lanterne rouge l'O Médéa (12 pts), alors que son dauphin le RC Kouba (51 pts) n'aura pas droit à l'erreur lors de la réception de la JSM Tيارت (9e, 29 pts). Le Raed est condamné à décrocher les trois points de la victoire pour entretenir l'espoir de l'accession à six journées de la fin de saison. Dans la lutte pour le maintien, un duel à six points mettra aux prises le SC Mecheria et le NA Hussein Dey, qui occupent le dixième rang avec 28 points, alors que le WA Boufarik (12e, 27 pts) recevra le SKAF Khemis Miliana (6e, 32 pts). De son côté, le RC Arbaâ (13e, 26 pts) accueillera l'ESM Koléa (7e, 31 pts) avec la ferme intention de l'emporter, tout comme l'ASM Oran, également 13e, qui sera à l'épreuve du CR Témouchent (5e, 38 pts). Les autres rencontres de la poule Centre-Ouest mettront aux prises le MCB Oued Sly (8e, 29 pts) au WA Mostaganem (3e, 39 pts) et le GC Mascara (3e, 39 pts) à la JS Guir Abadla (15e, 13 pts).

APS

FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

TOUCHE D'EXCELLENCE SUR LA SCÈNE CULTURELLE NATIONALE

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a souligné, dans la nuit de mercredi à jeudi à Annaba, que le Festival du film méditerranéen d'Annaba représente une empreinte prestigieuse sur la scène culturelle méditerranéenne.

Présidant l'ouverture officielle de la quatrième édition du festival, la ministre a souligné que la reprise du Festival du film méditerranéen d'Annaba symbolise le retour du septième art dans toute sa beauté, et le retour d'expériences à même de contribuer au développement de l'industrie cinématographique et de raviver son rayonnement.

Mme Mouloudji a ajouté que la présence distinguée de cinéastes venus de nombreux pays fera du Festival d'Annaba une station d'acculturation et de transfert d'expériences et de savoir-faire dans le domaine de l'industrie cinématographique, tout en concrétisant les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui tient à encourager et à accompagner les créateurs dans cet art «stratégique et divertissant + à la fois».

A cette occasion, la ministre, saluant les œuvres cinématographiques participantes et les contributions des créateurs en matière de défense des causes justes à travers le monde, a estimé que le septième art est un engagement envers les questions humaines et une lutte pour la liberté et la paix.

Mme Mouloudji a rappelé, dans ce contexte, que le Festival offre au cinéma palestinien un programme spécial en signe de solidarité avec ce peuple meurtri. La cérémonie d'ouverture du 4^e Festival du film méditerranéen d'Annaba a été marquée par la présence d'illustres cinéastes internationaux, d'artistes algériens et de jeunes créateurs qui ont provoqué une

belle ambiance sur le cours de la Révolution, le public qui a afflué en nombre jouant des coudes pour photographier toutes les célébrités défilant sur le tapis rouge déroulé pour l'occasion.

Le public était, en effet, visiblement ravi de voir de près les noms célèbres du septième art, acteurs, réalisateurs et producteurs, passés maîtres dans l'art de la comédie, du drame et de la musique, parmi lesquels le musicien international algérien Safy Boutella et le comédien français Smain, ainsi qu'un groupe de cinéastes palestiniens dont le réalisateur Majd Eid.

A l'occasion de la cérémonie d'ouverture de cette 4^e édition du Festival, les réalisateurs algériens Rachid Benallal et Tewfik Farès, ainsi que l'actrice espagnole Itziar Ituno ont été honorés, en même temps que la scène s'animait avec la présentation de tableaux de musique et de danse au rythme de la dabke palestinienne, avant la projection du film italien «Vers un avenir



radioux» réalisé par le cinéaste italien Nanni Moretti.

Pas moins de 70 films mêlant longs-métrages de fiction, courts-métrages et documentaires, dont

46 films en compétition officielle pour la conquête de la Gazelle d'Or» pour chacune des catégories, seront projetés tout au long du

Festival dont l'Italie est l'invitée d'honneur

I.Med/Agence presse

19^E ÉDITION DES RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BÉJAÏA : LE 15 MAI, DATE BUTOIR DE DÉPÔT DES ŒUVRES

L'association "Project'heurts" a lancé un appel à candidature aux cinéastes désirant participer à la 19^e édition des Rencontres cinématographiques prévues en septembre, fixant le 15 mai comme date butoir de dépôt des œuvres, indiquent les organisateurs. L'association a indiqué dans un communiqué publié sur son site électronique que tous les cinéastes désirant participer à la 19^e édition étaient invités à présenter leurs longs et courts métrages, documentaires et films d'animation, produits en 2023 et 2024, sur son site: <https://rcbejaia.art/appele-a-films>, la date limite de dépôt

étant fixée au 15 mai 2024. La 18^e édition de ces Rencontres (2023) avait vu la projection de 33 films algériens et étrangers. Les Rencontres cinématographiques de Béjaïa, organisées depuis 2003 par l'association "Project'heurts" avec le soutien des collectivités locales et de certains opérateurs économiques locaux, constituent une plateforme d'échange et de partage entre les producteurs, les amateurs de septième art et les professionnels de l'industrie cinématographique.

APS

TLEMCEN DÉBUT DE LA HUITIÈME ÉDITION DU CONCOURS NATIONAL DES ÉTUDIANTS DE TAJWID

La 8^e édition du Concours national des étudiants de la récitation du Saint Coran, tajwid et tartil, a débuté, mercredi, au niveau du nouveau pôle de l'Université Abou-Bakr-Belkaid de Tlemcen. La cérémonie inaugurale de la première phase qualificative à ce concours, organisée par la Direction des œuvres universitaires jusqu'au 27 de ce mois d'avril, a été marquée par la récitation de versets du Saint Coran par les participants et participantes, au nombre de 74, issus de 57 établissements d'enseignement supérieur du pays, dont 33 représentants des directions des œuvres universitaires, 18 des établissements universitaires et 6 écoles nationales d'enseignement supérieur, signale-t-on.

La manifestation, organisée sous le slogan "Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur engage-

ment envers Allah", comporte d'autres prime-times, sachant que les candidats seront évalués par un jury constitué d'Imams et de personnalités disposant des "Idjazas" dans les 10 récitations fréquentes (Tilwate El Achr), a précisé à l'APS le directeur des œuvres universitaires de Tlemcen, Belhanini Mohamed. L'annonce des résultats de ce concours est prévue samedi prochain, au niveau du Palais de la culture Abdelkrim-Dali, par une cérémonie lors de laquelle les lauréats et lauréates, devant être retenus parmi 10 candidats, seront récompensés, a fait savoir la même source, ajoutant que les candidats et candidates ayant décroché les premières places se verront offrir une "Omra", alors que des cadeaux "conséquents" seront offerts aux autres lauréats.

I.Med

MINISTÈRE DE LA CULTURE Programme des foires nationales du livre

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé le programme des foires nationales du livre, qui se tiendront du 15 mai au 31 décembre prochain à travers les wilayas d'Alger, Djelfa, Constantine, Oran, Ouargla et Tamanrasset, a indiqué mercredi un communiqué du ministère. Le programme des foires nationales du livre "comprend initialement les wilayas d'Alger, Djelfa, Constantine, Oran, Ouargla et Tamanrasset", a précisé la même source, soulignant qu'elles étaient "destinées à toutes les

maisons d'édition nationales, avec une participation et des stands gratuits pour encourager ces maisons, dans le but de servir le lecteur algérien". Ces foires s'inscrivent dans le cadre des efforts du ministère visant à "établir un réseau de foires nationales dédiées au livre, qui servent ces objectifs et contribuent à leur réalisation, en plus des foires du livre dans les librairies". La Foire nationale du

livre se tiendra à Djelfa du 15 au 25 mai, suivie de la Foire nationale du livre pour enfants au Palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger du 8 au 24 juin, et de la Foire nationale du livre à Constantine à la Maison de la Culture Malek Hadad du 4 au 12 juillet. Le programme ministériel comprend également la Foire nationale du livre à Oran du 20 au 30 août, la Foire nationale du livre à Ouargla du 24 au 30 novembre, et la Foire natio-

nale du livre à Tamanrasset du 11 au 31 décembre. Outre leurs activités économiques et culturelles, les foires du livre constituent un espace culturel et social fertile pour le dialogue, la rencontre des idées et les échanges culturels, en sus d'être un espace de communication entre les éditeurs et les auteurs en même temps. Ces foires sont également des plateformes fonctionnelles qui contribuent à la promotion, à la distribution et à la transmission des livres aux lecteurs.

I.Med/Agence presse

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE TIPAZA
 DAIRA DE BOU-ISMAIL
 COMMUNE DE BOUHAROUN

Avis D'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales

N° **01** /2024

NIF : 09624230959031301

Le P /APC de la Commune de Bou-haroun , lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour le projet suivant:

AMENAGEMENT ET REVETEMENT AVEC CONTROLE QUALITE

Lot N°01: AMENAGEMENT ET REVETEMENT HAI NEDJER M'HAMED

Lot N°02: AMENAGEMENT ET REVETEMENT QUARTIER EST COTE NORD

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres titulaires d'un certificat de qualification de classification spécialité (et certificat de bonne exécution dans le même domaine) TRAVAUX PUBLICS comme activité principale catégorie quatre (04) et plus peuvent retirer le cahier des charges auprès de la commune de Bouharoun (bureau de marché) contre le paiement d'une somme de cinq mille dinars algériens (5.000,00DA) au niveau de la trésorerie intercommunale de Bouharoun.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans

le cas d'un groupement provisoire, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours, à compter de la date de la 1^{ère} parution provisoire du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le B.O.M.O.P avant quatorze heure 14 h 00:ai ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant avant quatorze heure 14 h 00.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jour, à compter de la date de la 1^{ère} provisoire parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le B.O.M.O.P avant quatorze heure 14 h 00:ai ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant avant quatorze heure 14 h 00.

Les offres seront déposées au secrétariat du P/APC de la commune de Bouharoun .

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Qui sont insérés dans des enveloppes séparés et fermés, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » , « offre technique » et « offre financière » Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

An'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres "

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...../2024

OBJET : AMENAGEMENT ET REVETEMENT AVEC CONTROLE QUALITE

Lot N°01: AMENAGEMENT ET REVETEMENT HAI NEDJER M'HAMED

Lot N°02: AMENAGEMENT ET REVETEMENT QUARTIER EST COTE NORD

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

a. Dossier de candidature contient :

- 01- La déclaration de candidature, dûment remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 02- La déclaration de probité, dûment remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 03- La copie des statuts des sociétés
- 04- Copie registre de commerce électronique.
- 05- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 06- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires:
 - a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification ; TRAVAUX PUBLICS comme activité principale catégorie quatre (04) et plus
 - b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
 - c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles (attestation de bonne exécution dans le même domaine) .

b. l'offre technique contient :

- 01 - La déclaration à souscrire, dûment remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 02 - Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif (selon modèle joint dans le cahier des charges Annexe 01) et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

03 - Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

c. l'offre financière contient :

- 01 - la lettre de soumission, dûment remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 02 - le bordereau des prix unitaires (B.P.U), dûment remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 03 - le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E), dûment remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de validité des offres qui est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date et l'heure limite de dépôt des offres et au dernier jour de la durée de préparation des offres à quatorze heure 14 h00 mn au siège de la Commune de Bou haroun (salle de réunion) Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure quatorze heure « 14 h00 mn »

NB : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité .

- Les soumissionnaires peuvent participer aux 02 lots, à condition qu'un seul lot (ayant la plus grande valeur financière) puisse être obtenu.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : AIN DEFLA
 DAIRA : AIN -LECHIEKH
 COMMUNE : OUED DJEMAA
 NIF/098444155123817

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public, notamment son article 65-alinéa 02 et suite à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2024 Portant réalisation du projet suivant: Entretien en béton bitumineux de la route reliant CW 158 (primaire makboucha abdelkader) et douar touagra en passant par la cimetiére sidi bouchaala sur 1.5 km, Parus dans les journaux quotidiens suivants EXPRESSE ET الأبرار 31/03/2024 et le BOMOP et suite à la décision de la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres Du 17/04/2024

Le P/APC de la commune d'Oued Djemaa informe les soumissionnaires de l'attribution provisoire du marché aux entreprises qui ont répondu au mieux aux conditions demandées de cahier du charge et des critères de choix définis conformément à l'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales suivantes :

Intitule de l'opération	Entreprise	NIF	Le note de l'offre technique	Montant de l'offre	Délai d'achèvement	DBS
Entretien en béton bitumineux de la route reliant CW 158 (primaire makboucha abdelkader) et douar touagra en passant par la cimetiére sidi bouchaala sur 1.5 km	Entreprise des travaux public : Hydraulique et Bâtiments « SADF Makhfi » Ehenis-Milliane	17344880707109	57	13.500.173.00 DA	60 jours	Milita diama

Les soumissionnaires contestant le choix opéré pourront introduire leur recours au commission du marché de la commune de oued djemaa dans les 10 dix jours à compter de la date de publication de l'avis de l'attribution provisoire si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public et Conformément aux article 56 du loi n° 23-12 du 5 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

Les soumissionnaires qui sont intéressées sont invitées de se rapprocher du service du marché au plus tard trois 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières.

L'EXPRESS DU 27/05/2024

ANEP : N° 2416013315

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
 DAIRA DE BORDJ GHEDIR
 COMMUNE DE BORDJ GHEDIR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Le président de l'A.P.C. de BORDJ GHEDIR informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres nationales publiées dans les quotidiens nationaux:

ELRAI LHOR du: 17/03/2024

L'EXPRESS du: 17/03/2024

- 1. REALISATION DES ROUTES SECONDAIRES REGHADA - OULED SILINI - LEBDAIRAT (la première tranche) BORDJ GHEDIR
- ♦ LOT 01: REALISATION DES ROUTES SECONDAIRES REGHADA (la première tranche) BORDJ GHEDIR
- ♦ LOT 02: REALISATION DES ROUTES SECONDAIRES OULED SILINI (la première tranche) BORDJ GHEDIR
- ♦ LOT 03: REALISATION DES ROUTES SECONDAIRES LEBDAIRAT APC BORDJ GHEDIR
- 2. REHABILITATION DES ROUTES RUE MEHADJI LALOUIANI ZEGUANDOU BORDJ GHEDIR

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres à attribué provisoirement le marché.

Lot	Désignation E T P	Note technique	Pts	Déai
1.REALISATION DES ROUTES SECONDAIRES REGHADA - OULED SILINI - LEBDAIRAT (la première tranche) BORDJ GHEDIR				
♦ LOT 01: REALISATION DES ROUTES SECONDAIRES REGHADA (la première tranche) BORDJ GHEDIR	Entreprise des Travaux Publics et Hydraulique * Messaoudi Mohamed *	60	DA 8.557.706,50	jours 60
♦ LOT 02: REALISATION DES ROUTES SECONDAIRES OULED SILINI (la première tranche) BORDJ GHEDIR	SARLBAARA TRAVAUX PUBLICS ET HIDRAULIQUE	69	DA 9.047.570,00	jours 90
♦ LOT 03: REALISATION DES ROUTES SECONDAIRES LEBDAIRAT APC BORDJ GHEDIR	ELURL M B MONAGOLET	68,33	DA 6.768.482,00	jours 90
2.REHABILITATION DES ROUTES RUE MEHADJI LALOUIANI ZEGUANDOU BORDJ GHEDIR	E T P H SIOUDA ELYAMINE	64	DA 13.771.825,78	jours 60

Les soumissionnaires voulant prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres technique et financières sont invités à se rapprocher de l'A.P.C. de BORDJ GHEDIR, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du : 16/09/2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de l'assemble populaire communale de Bordj GheDir dans les 10 jours à compter de la publication du présent avis .

L'EXPRESS DU 27/04/2024

ANEP : N° 2416013446

L'EXPRESS DU 27/04/2024

ANEP : N° 2716013416

ITALIE

Milan veut interdire la vente de pizzas et de glaces après minuit

La mairie de Milan, en Italie, veut aider ses habitants à mieux dormir. Pour cela, elle compte interdire la vente de nourriture et de boissons à emporter après minuit. Beaucoup estiment que cela n'empêchera pas les attroupements, mais affectera les commerces locaux.

La fringale du milieu de la nuit devra attendre. L'adjoint à la sécurité de la ville de Milan, en Italie, Marco Granelli, a déposé une proposition de loi visant à interdire la vente de nourriture et de boissons à emporter après minuit, rapporte CNN. Une mesure qui inclurait la vente de pizzas et de glaces, comme celle d'alcool et de simples bouteilles d'eau, dans 12 quartiers de la ville du Nord. L'objectif, clairement affiché par les autorités, est de réduire la concentration touristique dans ces zones, la nuit. Milan, deuxième plus grande ville d'Italie, accueille chaque année plus de 2 millions de touristes. « Nous voulons retrouver un équilibre entre la sociabilité,



le divertissement et la paix et la santé de nos habitants», explique Marco Granelli, à l'origine de la proposition. Une première version de l'ordonnance, temporaire, devrait entrer en vigueur dès le 17 mai. Et ce, jusqu'au 4 novembre, écrit La Stampa. L'occasion de tester cette mesure tout l'été et de voir comment cela affecte effectivement le tourisme et la sérénité des riverains. Le texte, poussé par la commune, ne se contente pas d'interdire les ventes à emporter. Pour assurer des nuits tranquilles aux Milanais,

toute activité extérieure – notamment dîner ou profiter de son dessert ou d'un verre en terrasse – sera également interdite entre minuit et 6 heures du matin. Pour la ville, cela devrait permettre d'éviter des attroupements, des fêtes improvisées en pleine rue, voire des bagarres. Mais les commerçants milanais, eux, y voient une perte énorme. La glace de fin de soirée, notamment, est une étape essentielle pour tout touriste qui se respecte. Et, au-delà du bien-être des visiteurs, certains reprochent à la commune de

ne pas penser aux Milanais eux-mêmes. Il n'est pas rare pour les jeunes Italiens de sortir dîner très tard en plein été. Avec cette mesure, ils se retrouveront lésés à leur tour. Le président de la Confédération des commerces milanais, Marco Barbieri, estime que cette mesure « ne servira pas à lutter contre la mauvaise vie nocturne, mais affectera les citoyens, les touristes et les entreprises ». Face à ces critiques venues de toute part, le maire de Milan, Giuseppe Sala, a assuré que l'ordonnance allait être revue. La question de la vente des glaces, notamment, est au cœur d'une éventuelle réécriture du texte. Mais il y a peu de chances que cela apaise les opposants à la mesure.

Avec cette nouvelle règle, Milan s'inscrit à son tour dans une dynamique de protection de ses habitants et de son patrimoine. Une mesure qui vise à faire baisser la pollution sonore, notamment. À Venise, les touristes sont également dans le viseur des autorités.

Depuis le 25 avril, chaque visiteur à la journée doit s'acquitter d'un billet d'entrée de 5 euros pour fouler ses rues.

In GEO

ÉTUDE

Pourquoi clignons-nous des yeux plus que nécessaire ?

Nos yeux ne sont jamais vraiment au repos. Pendant une vision normale, les humains clignent souvent des yeux : jusqu'à 20 fois par minute en moyenne (soit entre 3 et 8 % du temps d'éveil). Mais quel est l'intérêt de ces interruptions permanentes du traitement visuel ?

« Comme la fermeture de la paupière perturbe l'image sur la rétine, les clignements d'yeux sont généralement considérés comme préjudiciables au traitement visuel », notent les chercheurs d'une nouvelle étude publiée

dans la revue PNAS. En associant le suivi oculaire à haute résolution d'une douzaine d'observateurs humains avec des systèmes d'analyse spectrale des signaux visuels, les chercheurs montrent que le clignement augmente la puissance de la stimulation rétinienne et que cet effet améliore même la visibilité malgré l'illusion du « temps perdu ». Les clignements des yeux ne permettraient donc pas seulement d'humidifier la cornée, mais ils agissent aussi comme une étape de traitement de l'information visuelle. Mieux, ils la facilitent

et compensent largement la perte d'exposition au stimulus.

« En modulant l'entrée visuelle sur la rétine, les clignements d'yeux reformattent efficacement l'information visuelle, produisant des signaux de luminance qui diffèrent radicalement de ceux que nous percevons normalement lorsque nous regardons un point de la scène », précise Michele Rucci, professeur au département des Sciences du cerveau et de la cognition de l'Université de Rochester (États-Unis).

In Futura Sciences

HUAWEI LANCE UN APPEL AUX DÉVELOPPEURS

Concevoir des applications pour le système d'exploitation

Huawei s'est retrouvée ces dernières années au cœur de la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis. La firme a été obligée de prendre plusieurs décisions stratégiques, notamment revoir sa chaîne d'approvisionnement et développer un nouveau système d'exploitation pour ses flagships. La firme technologique chinoise Huawei invite les développeurs à concevoir des applications sur son système d'exploitation HarmonyOS. L'information a été dévoilée par Eric Xu, vice-président et président tournant de Huawei, lors du 21e Huawei Ana-

lyst Summit qui s'est tenu du mercredi 17 au vendredi 19 avril à Shenzhen, en Chine.

« Nous invitons tous les développeurs et propriétaires d'applications en Chine à rejoindre au plus vite notre écosystème d'applications natives HarmonyOS et à travailler ensemble pour offrir une meilleure expérience aux consommateurs », a indiqué Eric Xu. Et il ajoute : « En 2024, l'un de nos objectifs clés est de renforcer l'écosystème d'applications natives HarmonyOS. C'est une entreprise massive, mais nous avons un large soutien dans l'in-

dustrie et de nombreux développeurs d'applications ». Le développement de son système d'exploitation s'inscrit dans le cadre des sanctions américaines à l'encontre de la firme de Shenzhen en 2018, sanctions renforcées par le président Donald Trump en 2021 à deux jours de l'investiture de son successeur Joe Biden. Huawei a été contraint de développer son système d'exploitation pour se faire une place sur un marché dominé par les américains Android (Google, qui équipait ses flagships), et iOS (Apple) avec respectivement 70,79% et 28,46% de

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE VA RENDRE LES SOUS-MARINS INDÉTECTABLES, OU PRESQUE

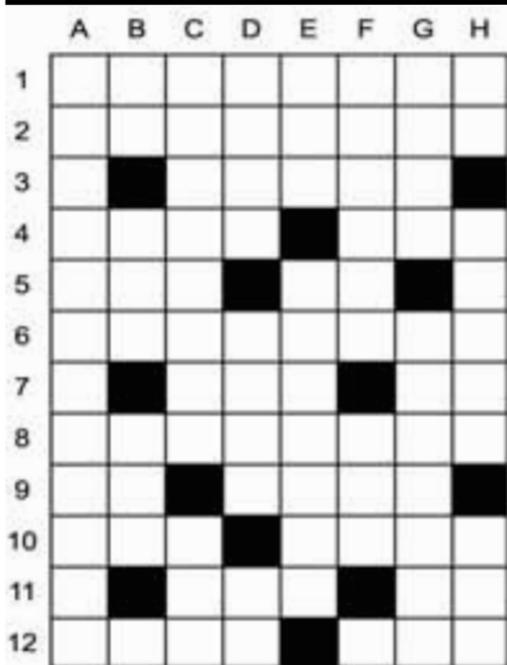
L'augmentation de la température des eaux de surface et de la salinité rendra, dans certains océans, les sous-marins difficilement détectables par les sonars, la seule technologie disponible aujourd'hui pour débusquer les engins sous-marins ennemis. Voici une conséquence guère envisagée, sinon peu connue, du changement climatique.

Avec l'augmentation de la température des eaux de surface et de la teneur en sel des océans, la propagation sous-marine des sons sera affectée. Aussi, la capacité des sonars à détecter les sous-marins sera réduite, d'après une étude récente menée par Mauro Gilli et ses collègues de l'École polytechnique fédérale de Zurich, en Suisse, et publiée dans Texas National Security Review. « D'après ce travail, la probabilité de détection des sous-marins pourrait chuter de manière significative dans les latitudes intermédiaires de l'est de l'Atlantique Nord, juste derrière le golfe de Gascogne, et dans la mer du Groenland », explique New Scientist. C'est-à-dire des « zones régulièrement fréquentées par des sous-marins russes et de l'Otan ». En se fiant, parmi les données du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), au scénario le plus pessimiste pour la période entre 2070 et la fin du XXI^e siècle, les sonars ne seraient plus capables de détecter, dans l'océan Atlantique, des sous-marins situés entre 200 à 300 mètres de profondeur, et à plus de 20 kilomètres de distance du navire émetteur. Aujourd'hui, les puissants sonars à basse fréquence des navires militaires sont capables de détecter des sous-marins entre 35 et 60 kilomètres de distance. Du côté du Pacifique, il n'y aurait que peu de changement par rapport à aujourd'hui en ce qui concerne les plus grandes profondeurs. En revanche, plus près de la surface, en mer du Japon, la détection des engins nord-coréens, « qui, tout en circulant à faible profondeur, peuvent tout de même transporter des missiles nucléaires », serait même facilitée. Tout ceci n'est pas anecdotique, dans la mesure où les sonars sont la seule façon de détecter des sous-marins, lesquels sont des armes de guerre redoutées capables d'attaquer des « navires en surface lors d'une guerre conventionnelle, ce qui pourrait arriver si un conflit éclatait dans le Pacifique entre Washington et Pékin », rappelle l'hebdomadaire britannique. Et dans un scénario de guerre nucléaire, « ces vaisseaux pourraient rester tapis pendant des mois dans les profondeurs de l'océan avant de lancer une ou plusieurs dizaines d'ogives nucléaires ».

In Courrier international

In Agence Ecofin

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Un homme qui traîne souvent dans les fonds.
- B. Expression d'indignation. Type même de l'avare. Réponse positive.
- C. Coupés au bout. En ce bas monde.
- D. Fit des vers. Sorti de quelque part. Qu'il faut réparer, si possible.
- E. Chacun peut y créer son site. Obligation de paiement.
- F. Légiste musulman. Ouverture bretonne.
- G. Jouer son va-tout. Qui en sort entier.
- H. Il roule sur la piste. Pris par le froid. Supplice pérçant.

HORIZONTALEMENT

- 1. Domaine de Robin des Bois.
- 2. Tricheuse.
- 3. Poisson d'eau douce.
- 4. Invita. Paysage de dunes.
- 5. Le cri de celui qui force. Petite mesure.
- 6. Ensemble d'objets parfois encombrants.
- 7. Sur la boussole. Parvenu jusqu'à nous grâce à la mère.
- 8. Numérotés lors d'une course.
- 9. Un peu d'eau. Mise en liaison.
- 10. Trois à Rome. Terrain à défendre.
- 11. Il fut fidèle à Fidel. Conclusion enfantine.
- 12. Monarques. Il manque de finesse quand il est gris.

LES MOTS FLÉCHÉS

PRO-GRAMME ÉTABLI **HOMME DE COUR** **CHE-MINÉES** **PLAN-TIGRADE** **FOIE GRAS EN GELÉE** **SUPPOSÉ**

ASCEN-SEURS **BOU-LEVERSE** **ARTICLE CON-TRACTÉ** **SPORT À L'ÉCOLE** **AUBURN** **ELLES COURENT AVEC UN TÉMOIN**

IMPRES-SION DE SOI **DONNES UN COUP D'ÉPONGE**

GOMME DE ROUE **TOTALE-MENT IMPOS-SIBLE**

DE VÉ-RITABLES MENACES EN L'AIR **TUBE** **C'EST AVANT MIDI** **SALUT !**

TEMPS ÉCOULÉ DEPUIS LA NAISSANCE **OUTILS À TRACER DES ANGLES DROITS** **ACCUEIL-LIT FROI-DEMENT LE FILM** **C'EST LE NID DES OISEAUX DE PROIE**

IL PEUT ÊTRE DÉCISIF AU TENNIS **RONÇÉS PAR LES ÉLÉMENTS** **AU-DESSUS DU SOL** **FIS DES PASSÉS** **AFFRAN-CHIS** **DERNIÈRE DE LA GAMME**

RÉHA-BILITER **AN-IMATION** **CORDE À LANCER** **CARMIN OU VER-MILLON** **ADJECTIF POSSESSIF**

PER-ROQUET **AUCUN E-MAIL SANS ELLE !** **CONNU**

DOMP-TEUR **LE BON EST SOUMIS À DES RÉGLES**

ENNEMI DE GRANT **NHÉSITES PAS À PRENDRE DES IN-ITIATIVES**

ENTRE SUD ET OUEST

SIDOKU

1				9				
			6			4	9	
7		3	1					
5	2	8					3	
			7	1				
	1					9	8	6
					7	6		3
	5	2			4			
				2				8

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ASDIC AVENT CASSIS DEDICACE GASPILLER ILLUMINER ISBA LAGOPEDE LUSTRE
 MAESTRIA MIXEUR MIXTE NEANT NECESSITE OPERA PERS POUSSIERE RECIDIVE
 RESOUDRE SMOG SOLDES SYNOPSIS TAEI VITAMINE

P	E	R	S	T	N	A	E	N	R	R	N
O	C	A	S	E	V	R	L	E	E	E	E
U	A	I	Y	E	D	A	L	G	C	N	C
S	C	R	N	U	G	L	R	O	I	I	E
S	I	T	O	O	I	U	O	M	D	M	S
I	D	S	P	P	E	S	A	S	I	U	S
E	E	E	S	X	E	T	A	X	V	L	I
R	D	A	I	A	I	R	T	A	E	L	T
E	G	M	S	V	C	E	A	B	S	I	E

Reprise de l'opération de réservation des billets

L'opération de réservation des billets pour les pèlerins (hadjis) voyageant avec l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) vers les Lieux saints de l'Islam reprend vendredi soir via le portail « bawabetelhadj.dz » et l'application « Rakb

el hadjidj », a indiqué un communiqué de cet office. « En parachèvement de l'opération de réservation de billets pour les hadjis voyageant avec l'Office national du pèlerinage et de la Omra vers les Lieux saints via le portail +bawabetelhadj.dz+ et

l'application +Rakb El Hadjidj+, la réservation des billets reprendra, vendredi 26 avril à 21h00 pour l'aéroport d'Alger, et à 19h00 pour les aéroports de Tlemcen, Ghardaïa et Batna », précise la même source.

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:16	DOHR 12:45	ASR 16:30	MAGHREB 19:32	ISHA 21:04
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // SAMEDI 27 AVRIL 2024 // N°800 // PRIX 20 DA

FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

Le film « Ben M'hidi » conquiert le public

La première projection publique du long-métrage historique « Ben M'hidi », jeudi soir, dans le cadre du 4^e Festival du film méditerranéen (24-30 avril), à Annaba, a drainé un public particulièrement nombreux.

La foule considérable constituée de candidats à un billet d'entrée, où l'on pouvait apercevoir des familles par centaines, des jeunes et des personnes âgées, hommes et femmes, se pressaient, plusieurs heures avant la projection, aux abords du Théâtre régional Azzedine-Medjoubi pour assister à cette œuvre consacrée à la lutte de l'un des artisans et des déclencheurs de la glorieuse Révolution, le Martyr Larbi Ben M'hidi (1923-1957). Pendant que la salle était pleine à craquer, les nombreuses personnes qui n'ont pas eu la chance d'entrer, faute de places, sont restées rassemblées sur le parvis du théâtre et les allées de la place de la Révolution, résignés à attendre l'apparition du réalisateur et des acteurs du film pour les accueillir et les saluer. Le long-métrage « Ben M'hidi », une coproduction entre le ministère de la Culture et des Arts, celui des Moudjahidine et Ayants droit et la société de production algérienne « Les films de la source », met en lumière, durant 1 h 55 mn, le combat de ce héros, symbole de défi, de détermination et de fermeté face au colonisateur. Le film a été projeté en présence de son réalisateur, Bachir Derrais, et des acteurs parmi lesquels Khaled Benaïssa qui a



joué le rôle principal de cette œuvre cinématographique qui relate la longue lutte du Martyr Larbi Ben M'hidi, depuis son enfance à Douar El Kouah, près d'Ain M'lila, jusqu'à son exécution, ainsi que les étapes les plus importantes de la glorieuse Révolution. Le film dépeint le début de la lutte de Ben M'hidi et sa participation, à l'âge de 22 ans, aux manifestations du 8 mai 1945 et son inébranlable conviction, dès sa prime jeunesse,

que la lutte armée était la seule voie pour la liberté de l'Algérie et le recouvrement de son indépendance. Le long-métrage de Derrais est jalonné de scènes poignantes, dramatiques, notamment les sévices inhumains, œuvre des tortionnaires de l'armée de colonisation, mais qui illustrent également le courage et la vaillance des héros de la lutte armée et leurs sacrifices immenses, jusqu'à l'arrestation de Larbi Ben

M'hidi. Le scénario du film est signé Abdelkarim Bahloul tandis que les différents rôles sont interprétés par plusieurs acteurs dont Mohamed Frihedi, Fethi Nouri, Samir El Hakim, Lydia Larini et autres, en plus de l'acteur principal campant le personnage de Larbi Ben M'hidi, Khaled Benaïssa. Le programme spécial de la 4^e édition du film méditerranéen comprend la projection de cinq longs métrages, deux d'Algérie et trois de France, de Syrie et d'Italie. La deuxième journée de cette édition a également été marquée par le lancement du programme de projection des longs-métrages inscrits en compétition officielle du festival. Dans ce cadre, deux films inclus dans le concours des longs-métrages ont été projetés, en l'occurrence le film algérien « Frantz Fanon », réalisé par Abdenour Zahzah, et « Carmen », réalisé par Valerie Buhagiar, de Malte. Le long-métrage « Frantz Fanon » a été projeté en présence de l'acteur français d'origine haïtienne Alexandre Desanne, qui a joué le rôle du Dr Fanon, et d'une pléiade de comédiens dont l'acteur algérien Rachid Benallal.

Avec APS

COMMUNICATION/MÉDIAS LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JOURNALISME RELEVÉ DE SES FONCTIONS

Le directeur de l'École Nationale Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information (ENSJSI), Abdessaleme Benzaoui, a été relevé de ses fonctions. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a donné l'information sur sa page officielle Facebook. Dans son post, le ministre a précisé que Hadj Salem Attia a été chargé de gérer les affaires de l'école

LE DÉCRET PRÉSIDENTIEL PUBLIÉ DANS LE NUMÉRO 27 DU JOURNAL OFFICIEL

NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMANDANT DES GARDE-CÔTES

Le président Abdelmadjid Tebboune a signé un décret présidentiel nommant un nouveau commandant pour les garde-côtes. Selon le numéro 27 du Journal officiel, en vertu d'un décret présidentiel, Abdelghani Belmihoub a été nommé commandant de la Garde côtière nationale, à compter du 1^{er} avril 2024. Le nouveau commandant des garde-côtes, Abdelghani Belmihoub, a été nommé pour succéder à Kamal Ben Mahdi, dont il a été mis fin aux fonctions, conformément à un décret présidentiel entré en vigueur le 31 mars 2024.

I.Med

HYDROCARBURES LE PRIX DU BARIL AVOISINE LES 90 DOLLARS

Les prix du pétrole ont augmenté, hier, impacté par les propos de la secrétaire américaine au Trésor, Janeen Yellen, sur une reprise de la croissance économique, alors que les inquiétudes persistent sur les aléas des approvisionnements en raison des tensions au Moyen-Orient. Les prix à terme ont augmenté pour terminer la semaine en hausse, après deux semaines consécutives de pertes. Le prix du brut Brent a augmenté de 31 cents, soit 0,4%, pour atteindre 89,32 dollars le baril. Au cours de la semaine, le pétrole brut Brent a augmenté de 2,3 pour cent jusqu'à présent, tandis que le brut américain a augmenté de 0,8 pour cent, selon Reuters.

R.E.

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Sonelgaz et l'AFD évoquent les opportunités de coopération

Le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu, jeudi 25 avril, la Directrice régionale de l'Agence française de développement (AFD) pour l'Afrique du Nord, Mme Cécile Couprie, avec qui il a « examiné les opportunités de coopération entre les deux parties », peut-on lire dans un communiqué pendu public par Sonelgaz. La réunion s'est déroulée à la Direction générale de Sonelgaz, en présence de cadres dirigeants du groupe et de la représentante de l'AFD en Algérie. Elle s'inscrit « dans le cadre du soutien du partenariat étranger de Sonelgaz et de la promotion de sa stratégie de développement à l'échelle internationale », y est-il ajouté. M. Adjal a exprimé

l'intérêt accordé par le groupe au renforcement de la coopération avec l'AFD, pour le développement d'études et de solutions, en matière de stockage d'énergie, de développement de l'hydrogène vert et de numérisation des réseaux. Et d'indiquer : la forte capacité de production d'électricité en Algérie représente « un grand défi pour le groupe en termes de méthodes de conversion d'énergie, à travers l'élaboration d'un modèle efficace de consommation d'énergie, d'autant que les capacités de production dépassent de loin les moyennes de consommation ». Adjal est revenu sur le projet d'exportation de l'électricité vers l'Italie par voie maritime, un projet dont

la réalisation nécessite des partenaires étrangers pour assurer le financement au titre d'un partenariat respectant le principe gagnant-gagnant, selon le communiqué. De son côté, Mme Couprie a exprimé l'importance accordée par l'AFD à la coopération avec Sonelgaz dans tous les volets proposés, soulignant que l'Europe est considérée parmi les régions nécessitant le plus d'énergie aussi bien le gaz que l'électricité. Elle a salué, en outre, « la crédibilité et le grand sérieux » caractérisant le groupe, qui en font, selon elle, « un partenaire important » pour l'agence française, conclut la même source.